

Le cardinal Léger explique "Mater et Magistra" à la Ch. de commerce

- Le Canada ne voit pas la pauvreté des autres
- Au service de l'homme, la socialisation est bonne
- Aux laïcs de rendre efficace la doctrine sociale

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, prononçant une allocution hier devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, a livré à ses auditeurs un magistral exposé de l'application à notre milieu de l'encyclique "Mater et Magistra". L'arche-



vêque de Montréal s'est appliqué à décrire le phénomène de la socialisation chez nous, ses manifestations, ses avantages et ses dangers, ainsi que les grandes conditions d'une socialisation jouant à l'avantage de la personne humaine. Le cardinal a aussi traité du problème des relations du Canada avec les pays sous-développés et des devoirs des Canadiens à leur endroit, tel que ces devoirs se révèlent à la lumière des enseignements pontificaux.

"Ce que l'encyclique Mater et Magistra demande, aux laïcs surtout, c'est de passer à l'action", a expliqué le cardinal.

"C'est aux laïcs, a-t-il précisé, de rendre pleinement efficace la doctrine sociale de l'Eglise qui, sans leur action, reste incomplète".

Parlant du phénomène de la socialisation, le cardinal a rappelé qu'elle est bonne et avantageuse quand elle grandit la personne humaine, mais qu'elle est

dangereuse et mauvaise quand elle se pratique au détriment de cette même personne humaine et qu'elle amène l'individu à oublier ses responsabilités.

Le cardinal a expliqué que la socialisation n'est pas une doctrine comme le socialisme, mais un phénomène qui naît des besoins des individus qui, seuls, ne peuvent régler leurs problèmes et qui mettent leurs ressources en commun dans le but de les résoudre.

La socialisation se manifeste dans presque tous les secteurs de notre vie et presque rien n'y échappe, mais elle jouera à l'avantage de la personne humaine, si elle répond aux trois grandes conditions suivantes :

Sens du bien commun chez les gouvernants, présence agissante des groupes intermédiaires et participation active des individus à la vie de ces groupes.

De nos relations avec les pays sous-développés, le cardinal a déclaré que les "Canadiens ne voient

Voir page 2 : Le cardinal Léger



Pearson: le Canada peut contribuer à la défense collective sans devenir une puissance nucléaire

OTTAWA — "Le parti libéral fera en sorte que le Canada apporte sa pleine contribution à la défense collective et à la sécurité collective du monde libre en face de la menace communiste. Mais nous croyons que cela peut se faire sans que le Canada devienne une puissance nucléaire", déclarait hier soir M. Lester B. Pearson, au dîner de clôture du congrès du Conseil de la Fédération libérale nationale.

Énonçant les principes de son parti et déclarant que le parti libéral est le parti du plein emploi et du progrès économique, le chef du parti libéral a déclaré :

"Un gouvernement libéral rétablira les conditions qui permettent à une économie libre de progresser avec vigueur et avec une productivité croissante, d'assurer le plein emploi et de procurer le bien-être à tout le monde".

"Les libéraux, dit M. Pearson, sont aussi le parti d'un plus libre échange. Nous savons que c'est là une condition essentielle à l'expansion économique et à la sécurité politique du monde libre en face de la menace de l'impérialisme communiste".

Le parti qui consolidera cette sécurité sociale à même une économie en expansion et une production croissante. Un gouvernement libéral appliquera un plan contributif de pensions de vieillesse".

"A même une économie en pleine expansion, un nouveau gouvernement libéral inaugurerait un programme d'assurance-santé pour tous les Canadiens et cela en coopération avec les provinces et avec la profession médicale".

"Le parti libéral développera l'agriculture et augmentera le revenu des cultivateurs, des pêcheurs et autres producteurs primaires".

"Un nouveau gouvernement libéral, en coopération avec les provinces, viendra en aide aux municipalités du pays. Nous aiderons à lancer de vastes projets pour l'élimination des taudis, assurer de meilleurs services municipaux".

"Le programme libéral offrira un plan concret pour stimuler l'industrie et réduire le chômage, particulièrement dans les régions où sévit le chômage chronique".

"Le parti libéral montre dans son histoire son souci de l'unité nationale et son respect des divers groupes ethniques".

"Nous traversons présente-

ment une période difficile de l'histoire du Canada. Certains voudraient que le Québec se retire de la Confédération. D'autres tentent de soulever contre Québec le reste du pays. Nous trouvons ces deux attitudes au sein du parti conservateur".

"Quant au parti libéral, j'espère fermement qu'il continuera à servir l'unité nationale. M. Saint-Laurent, quand il était premier ministre, a toujours tenu le même langage dans le

Québec et dans le reste du Canada. J'ai bien l'intention, pour ma part, de suivre son exemple".

"Nous avons publié récemment notre programme en matière de relations fédérales-provinciales. Les propositions que contient ce programme, je les ai exposées au Manitoba, en Ontario et dans le Québec et j'en parlerai à travers tout le pays".

"Nous publierons prochainement une autre brochure sur la canadienneté, qui traitera en particulier de l'unité nationale et des relations ethniques. Nous désirons dans ce domaine renforcer l'identité de la nation canadienne et reconnaître concrètement notre dualité culturelle. Encore ici nous proclamerons la doctrine libérale à travers tout le pays. J'espère qu'il ne se trouvera pas de parti politique assez irresponsable pour exploiter,

par simple souci électoral, la tension qui existe présentement dans notre pays".

Sous le gouvernement conservateur, dit M. Pearson, le Canada a perdu le sens de son destin. Notre influence a diminué dans le monde. Notre réputation de négociateurs et d'administrateurs habiles n'est plus ce qu'elle était.

Sous un gouvernement libéral, le Canada retrouvera sa confiance et sa prospérité.

Le réseau national d'électricité et le littoral du Nouveau-Québec M. Lesage dit "non" à Ottawa et songe à réclamer les îles appartenant au fédéral

Par Marcel Thivierge

Le "non" de M. Lesage à Diefenbaker

QUEBEC (DNC). — Le Québec rejette tout projet d'une conférence fédérale-provinciale sur l'établissement d'un réseau national d'électricité et étudie la possibilité de demander à Ottawa de lui céder les îles du littoral de la baie James et de la baie d'Hudson.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré, hier, la correspondance entre Québec et Ottawa au sujet d'un réseau national d'électricité.

De plus, en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Lesage a confirmé, au sujet des îles, la déclaration faite par M. Bona Arseneault, et publiée dans "LE DEVOIR" de lundi dernier.

Le réseau national. Au sujet du réseau national, la réponse de M. Lesage est claire et nette : ce problème relève de la juridiction provin-

ciale et doit être réglé par des négociations entre les provinces sans l'intervention du gouvernement fédéral.

Il est à noter que, dans sa lettre, M. Lesage n'emploie jamais le terme "réseau national". Voici la réponse du premier ministre québécois à M. Diefenbaker :

"J'ai soumis à mes collègues votre lettre du 17 janvier dans laquelle vous proposez la réunion d'une conférence fédérale-provinciale. Cette conférence aurait pour objet une discussion sur le transport à longue distance de l'énergie électrique entre les provinces. Nous considérons cette question de juridiction provinciale.

"Comme vous le savez sans doute, j'ai été désigné par mes collègues des autres provinces comme président de la confé-

rence interprovinciale qui doit se tenir l'été prochain à Victoria. Comme président de cette conférence, je suis chargé de la préparation de l'ordre du jour. Une des questions inscrites est précisément le transport de l'énergie électrique. D'ailleurs j'ai déjà entamé des pourparlers à ce sujet avec les premiers ministres d'autres provinces.

"Encore une fois, il s'agit d'une matière de juridiction provinciale, et je crois que nous devons nous en tenir à cette attitude."

La lettre de M. Diefenbaker. Dans sa lettre à M. Lesage, le premier ministre canadien souligne que "le gouvernement du Canada s'est intéressé au premier chef à l'utilisation rationnelle de nos richesses".

Voir page 6 : M. Lesage dit

Punta del Este : il n'y aura pas d'unanimité à l'OEA

Washington se résigne à obtenir juste la majorité des deux tiers pour l'expulsion future de Cuba

PUNTA DEL ESTE. — Il n'y aura pas d'unanimité parmi les Etats de l'OEA sur l'attitude à adopter envers le gouvernement de Fidel Castro : après huit jours de pourparlers fiévreux et de compromis inévitables, les Etats-Unis ont renoncé hier soir à obtenir cette unanimité et décidé de s'en tenir à la majorité de quatorze voix, tout juste suffisante, pour faire adopter une résolution qui implique l'expulsion de Cuba de tous les organismes et services de l'Organisation des Etats américains.

Un membre de la délégation américaine a déclaré hier soir : "La conférence est terminée" voulant indiquer par là que les jeux étaient faits, que Washington ne pouvait aller plus loin dans la voie des compromis ni espérer ébranler les six membres du groupe "modéré". Il a fait cette déclaration après un ultime entretien du secrétaire d'Etat américain, Dean Rusk, avec le ministre des affaires étrangères du Brésil, entretien qui a été infructueux.

Concession inutile. Jusqu'à hier, les Etats-Unis entretenaient encore l'espoir de trouver une formule qui permette de faire l'unanimité de 20 des 21 Etats contre Cuba ; ils y ont renoncé une fois pour toutes. Washington avait même accepté de surseoir à l'exclusion de Cuba de l'OEA dans l'espoir de rallier ainsi à sa thèse les pays récalcitrants, qui sont les plus importants de l'Amérique latine : Brésil, Argentine, Mexique, Chili — plus Bolivie et Equateur, mais même cette concession n'a pu ébranler les délégations des pays précités.

Et hier soir, tout nouveau compromis paraissant écarté, une séance plénière, à huis clos, a commencé pour discuter du projet de résolution déposé par les E.-U. et treize autres pays. Comme la majorité des deux tiers est requise, Washington se résigne à obtenir juste la majorité des deux tiers pour l'expulsion future de Cuba.

Ottawa approuverait le projet de Radio-Canada avant le 12 février. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a conféré hier à Ottawa avec le ministre fédéral des travaux publics, M. David Walker. A son retour à l'hôtel de ville, M. Drapeau a dit qu'il s'attendait à recevoir des nouvelles encourageantes concernant le projet de Radio-Canada, d'ici le 12 février.

M. Drapeau était accompagné de M. Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif et président du comité de rénovation urbaine, et de M. Jacques Bernier, conseiller technique en habitations au service d'urbanisme. Les représentants de la Société Voir page 6 : Ottawa

Les pouvoirs publics en Algérie sont débordés "L'OAS peut s'emparer d'Alger en un jonr"

Accord signé entre Paris et le GPRA ?

BRUXELLES — Selon des sources généralement bien informées, il paraissait hier soir certain que le gouvernement de Gaulle et le GPRA en sont arrivés à un accord général sur les modalités d'un cessez-le-feu en Algérie. Radio-Bruxelles a annoncé hier que l'accord était chose certaine. Elle faisait alors état d'une dépêche de son correspondant en Suisse.

Ce correspondant affirmait qu'un haut fonctionnaire nord africain lui avait déclaré qu'un règlement sur l'affaire algérienne avait été signé entre Paris et les rebelles algériens, à la suite de négociations secrètes à Vevey, en Suisse. Un correspondant de Radio-Canada en Suisse, avait fait état de ces rumeurs, hier après-midi.

ALGER. — Alors que les rumeurs d'un accord éventuel entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la république algérienne se font de plus en plus nombreuses et que les observateurs politiques estiment que le prochain discours du général de Gaulle — le 5 février — pourrait être décisif, l'OAS intensifie son action terroriste en Algérie. Un haut fonctionnaire de la délégation générale du gouvernement français, devant cette pression de l'organisation secrète, a déclaré à un journaliste : "L'armée secrète peut s'emparer d'Alger en moins d'une journée, si elle le veut".

L'OAS vient d'ailleurs de publier des tracts dans lesquels elle interdit à toute voiture de circuler dans les rues d'Alger après 9 heures.

"Nous ouvrirons le feu, dit l'OAS, sur tout automobiliste qui ne respectera pas cette consigne, car il sera automatiquement considéré comme un agent de la Gestapo de de Gaulle".

Enquête

A Alger, la police fait enquête sur l'explosion d'une bombe au plastique qui a causé la mort de 17 ou 18 policiers, dans la nuit de lundi à mardi. L'attentat s'est produit dans un commissariat clandestin dont le personnel avait pour tâche de démasquer des agents de l'OAS. Depuis quelques semaines, le gouvernement français a mis sur pied des commandos spéciaux anti-OAS qui relèvent de l'autorité directe de M. Jean Morin, délégué général du gouvernement français en Algérie.

Déjà il y a quelques jours l'OAS avait attaqué au saoudka une autre villa occupée par un commando anti-OAS.

Durant la journée d'hier quatre musulmans et trois Eu-

ropéens ont été tués dans divers attentats dans la seule ville d'Alger. A Oran, on a dénombré dix morts et dix-sept blessés.

Grèves

La plupart des écoles d'Alger étaient fermées hier, alors que les instituteurs s'étaient mis en grève afin d'obtenir une plus grande protection. Les débardeurs du port d'Alger sont également en grève, ainsi que les fonctionnaires du ministère des finances. On pense généralement que ces grèves sont encouragées par l'OAS.

PREMIER - MONTREAL

L'importance des facteurs secondaires dans la redistribution des collèges électoraux

Par Gérard Fillion

(Lire en page quatre)

Nous changerons de politique si les évêques nous dénoncent (Lire en page 6)

Québec à Ottawa: des précisions sur les pensions

QUEBEC (DNC) — Ottawa devra fournir à Québec plus de détails s'il veut obtenir le consentement de cette province pour modifier la constitution en vue de pouvoir établir un plan contributif de pensions de vieillesse. Selon la correspondance déposée hier à la Législature, M. Diefenbaker avait demandé à M. Jean Lesage la permission de modifier l'article 94 A de la Constitution.

M. Diefenbaker écrit : "Mes collègues et moi en sommes arrivés à la conclusion que le régime canadien de sécurité sociale devrait être amélioré par l'adjonction d'un plan contributif de pensions de vieillesse progressives à la pension de base de sécurité de la vieillesse, à l'avantage de tous ceux qui peuvent raisonnablement se procurer un revenu additionnel pour leurs vieux jours et qui ne l'ont pas déjà fait en vertu de plans particuliers de pension ou autres arrangements contractuels".

Cependant, pour ce faire, on devra modifier l'article 94 A de la constitution qui deviendrait ce qui suit :

"94 A. Il est déclaré, par les présentes, que le Parlement du Canada peut à l'occasion, légiférer a) sur les pensions de vieillesse, et b) sur les pensions et autres prestations relatives à un plan de pension de vieillesse, ou propres à faciliter l'application et l'administration d'un tel plan.

Mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada sous l'autorité du présent article n'atteint l'application d'aucune loi édictée par la Législature d'une province relativement à tout sujet visé par les alinéas a) et b) du présent article".

PLUS DE DETAILS, DEMANDE M. LESAGE. Dans sa réponse, le premier ministre du Québec écrit : "Vous comprendrez facilement qu'il nous est impossible de prendre une décision à moins d'avoir des données beaucoup plus précises sur le régime de pensions que vous avez l'intention d'établir. Nous ne pourrions certainement pas soumettre

Voir page 6 : Québec à Ottawa

Le cardinal Léger explique...

(Suite de la première page)

plus ce qui se passe derrière leur rideau de bleu. "Nous sommes, a-t-il dit, un peuple de suraliments lors qu'autour de nous soixante pour cent de l'humanité a moins que le nécessaire".

Le cardinal a ajouté que le peuple lui-même doit d'abord prendre conscience de ses devoirs et accepter avec courage d'agir en conséquence. Les secours d'urgence ne suffisent pas. Ce n'est pas tout de donner du blé à ceux qui ont faim; il faut leur apprendre à en semer chez eux, leur apporter toute l'aide technique possible, ouvrir toutes grandes nos portes aux immigrants que nous pourrions accueillir par centaines de milliers sans nuire le moins au monde à nos conditions de vie.

On trouvera ci-après les principaux extraits de cette allocution du cardinal Léger :

Les enseignements pontificaux, a dit le cardinal dans les domaines économique et social ont toujours trouvé, dans le respect de la personne humaine, leur raison d'être et leur objectif principal. L'encyclique "Mater et Magistra" nous fait voir comment un sain équilibre social peut contribuer à la libération de la personne.

Les quelques points sur lesquels j'attirerai votre attention ne constituent nullement un résumé de l'encyclique, ni même l'énumération exhaustive de ses applications possibles dans notre milieu. Je me limiterai à demander dans quelle mesure nous mettons en pratique chez nous l'enseignement pontifical, dans des domaines comme l'agriculture, l'industrie, le développement économique, la gestion des entreprises privées, la collaboration entre les divers agents de la vie économique, la fonction sociale de la propriété privée et le respect du dimanche.

1 — **Equilibre des économies agricole, industrielle, nationale**
Traitant, beaucoup plus longuement que nous l'avons fait aux précédentes, des problèmes du monde agricole, le Pape affirme que "le secteur agricole, à peu près partout, est un secteur déprimé: qu'il s'agisse de l'indice de productivité de la main-d'œuvre ou du niveau de vie des populations rurales." Cette affirmation de l'encyclique doit nous faire réfléchir. N'existe-t-il pas chez nous un déséquilibre de niveau de vie entre le secteur agricole et le secteur industriel? Avons-nous tout fait pour que nos agriculteurs ne souffrent pas d'une injuste infériorité économique mais, au contraire, soient convaincus que, dans le milieu rural aussi, ils peuvent développer leur personnalité par leur travail et considérer l'avenir avec confiance?

Au sein même du secteur industriel, notre politique économique ne devrait-elle pas s'appliquer à faire disparaître le déséquilibre qui persiste entre les conditions de travail en certains secteurs particulièrement prospères et celles qui rencontrent dans certains autres secteurs beaucoup moins satisfaisantes? La justice et l'équité exigent que les travailleurs de l'industrie puissent trouver partout des conditions également favorables, sans avoir à subir, dans un secteur, les terribles effets de la prospérité économique qui a fait disparaître presque partout ailleurs.

Sur un plan économique plus vaste encore et plus élevé, nous nous sommes vu imposer de déployer, dans notre pays tout entier, pour que l'équilibre règne entre les différentes régions, dont les unes sont nettement sous-développées comparativement à l'ensemble?

2 — **Gestion des entreprises privées**

L'encyclique "Mater et Magistra" se préoccupe aussi de l'équilibre qui doit régner entre les personnes et les forces qui conjuguent leur action dans une même entreprise.

Ici, un examen de conscience s'impose pour le plus grand bien de notre économie et surtout pour le respect de l'être humain lui-même. La participation du travailleur à la vie de l'entreprise est-elle, chez nous, aussi bien comprise, qu'il le faudrait? Les difficultés concrètes de sa

et un droit naturel basé sur la priorité de la personne humaine? Les groupes eux-mêmes découvrant quelle force nouvelle ils acquièrent en se fédérant ou en se regroupant dans des sociétés plus larges; enfin, les individus et les groupes comprennent mieux le rôle que l'Etat peut jouer dans l'ensemble de la société civile.

L'intervention accrue de l'Etat dans le domaine économique n'est qu'un aspect et une partie de la socialisation et n'en constitue pas du tout l'essentiel.

La socialisation n'est pas une doctrine, mais une évolution normale de l'activité sociale des individus. Elle pourra s'effectuer à des rythmes divers et sous la poussée d'influences plus ou moins diverses, mais elle n'est pas en elle-même une doctrine et ne procède pas nécessairement d'une philosophie. Elle est un phénomène que l'on constate à partir des faits.

2 — **Manifestations de la socialisation**

a) **dans le domaine de la sécurité sociale**

Dans le domaine de la sécurité sociale, la socialisation est évidente. L'expression elle-même de "sécurité sociale" nous en dit long sur l'existence d'un lien entre l'individu et la collectivité.

Avons-nous, chez nous, suffisamment compris et exercé la fonction sociale de la propriété? Celui qui détient un certain pouvoir économique doit comprendre qu'il est riche non seulement pour lui-même mais pour les autres aussi.

5 — **Respect du dimanche**

L'encyclique "Mater et Magistra" proclame encore la nécessité du respect du dimanche comme témoignage de l'équilibre qui doit régner entre l'efficacité technique et le respect de la personne humaine.

S'il est vrai que certains secteurs de l'industrie ou certains genres de travaux exigent, par leur nature même, une attention ou un service qui ne peuvent pas être suspendus sans un déshonneur très grave pour la société elle-même, on ne peut jamais accepter que le repos et la sanctification du dimanche soient méprisés pour des raisons d'un ordre inférieur, comme le simple rendement industriel, la dépréciation que subissent des machines inactives ou les gains accrus d'un contrat plus vite exécuté. L'homme n'est pas fait pour le rendement, la machine et l'argent, mais toutes ces choses lui ont été données pour qu'il s'en serve à son profit et à la gloire de Dieu. Le sort que la société moderne réserve au dimanche sera la mesure de sa vitalité spirituelle et de la malice qu'il exercera sur les techniques qu'il a développées.

Le problème du respect du dimanche n'est pas étranger à notre contexte national. Les concessions indues qui se font jour dans certaines industries devraient inquiéter notre conscience chrétienne.

3 — **Collaboration entre les divers agents de la vie économique**

Certaines tâches exigent de toute évidence une action commune et concertée. Il faut nous appliquer à faire tomber les préjugés ou les ignorances qui séparent les classes sociales, les groupes ethniques et même les hommes de confession religieuse différentes. Patrons et ouvriers doivent collaborer. Les diverses associations doivent apprendre à s'unir pour présenter un front commun.

C'est ainsi que les Catholiques doivent travailler ardemment à réaliser un ordre social équitable et à l'ajouterais avec Jean XXIII qu'ils doivent le faire non seulement avec leurs frères de même foi "mais aussi tous les hommes de bonne volonté".

4 — **Fonction sociale de la propriété privée**

L'encyclique "Mater et Magistra" renouvelle l'affirmation du droit de propriété privée en disant que, malgré la situation nouvelle qui peut lui être faite, il reste une valeur permanente

et un droit naturel basé sur la priorité de la personne humaine; les groupes eux-mêmes découvrant quelle force nouvelle ils acquièrent en se fédérant ou en se regroupant dans des sociétés plus larges; enfin, les individus et les groupes comprennent mieux le rôle que l'Etat peut jouer dans l'ensemble de la société civile.

L'intervention accrue de l'Etat dans le domaine économique n'est qu'un aspect et une partie de la socialisation et n'en constitue pas du tout l'essentiel.

La socialisation n'est pas une doctrine, mais une évolution normale de l'activité sociale des individus. Elle pourra s'effectuer à des rythmes divers et sous la poussée d'influences plus ou moins diverses, mais elle n'est pas en elle-même une doctrine et ne procède pas nécessairement d'une philosophie. Elle est un phénomène que l'on constate à partir des faits.

2 — **Manifestations de la socialisation**

a) **dans le domaine de la sécurité sociale**

Dans le domaine de la sécurité sociale, la socialisation est évidente. L'expression elle-même de "sécurité sociale" nous en dit long sur l'existence d'un lien entre l'individu et la collectivité.

Avons-nous, chez nous, suffisamment compris et exercé la fonction sociale de la propriété? Celui qui détient un certain pouvoir économique doit comprendre qu'il est riche non seulement pour lui-même mais pour les autres aussi.

5 — **Respect du dimanche**

L'encyclique "Mater et Magistra" proclame encore la nécessité du respect du dimanche comme témoignage de l'équilibre qui doit régner entre l'efficacité technique et le respect de la personne humaine.

S'il est vrai que certains secteurs de l'industrie ou certains genres de travaux exigent, par leur nature même, une attention ou un service qui ne peuvent pas être suspendus sans un déshonneur très grave pour la société elle-même, on ne peut jamais accepter que le repos et la sanctification du dimanche soient méprisés pour des raisons d'un ordre inférieur, comme le simple rendement industriel, la dépréciation que subissent des machines inactives ou les gains accrus d'un contrat plus vite exécuté. L'homme n'est pas fait pour le rendement, la machine et l'argent, mais toutes ces choses lui ont été données pour qu'il s'en serve à son profit et à la gloire de Dieu. Le sort que la société moderne réserve au dimanche sera la mesure de sa vitalité spirituelle et de la malice qu'il exercera sur les techniques qu'il a développées.

Le problème du respect du dimanche n'est pas étranger à notre contexte national. Les concessions indues qui se font jour dans certaines industries devraient inquiéter notre conscience chrétienne.

3 — **Collaboration entre les divers agents de la vie économique**

Certaines tâches exigent de toute évidence une action commune et concertée. Il faut nous appliquer à faire tomber les préjugés ou les ignorances qui séparent les classes sociales, les groupes ethniques et même les hommes de confession religieuse différentes. Patrons et ouvriers doivent collaborer. Les diverses associations doivent apprendre à s'unir pour présenter un front commun.

C'est ainsi que les Catholiques doivent travailler ardemment à réaliser un ordre social équitable et à l'ajouterais avec Jean XXIII qu'ils doivent le faire non seulement avec leurs frères de même foi "mais aussi tous les hommes de bonne volonté".

4 — **Fonction sociale de la propriété privée**

L'encyclique "Mater et Magistra" renouvelle l'affirmation du droit de propriété privée en disant que, malgré la situation nouvelle qui peut lui être faite, il reste une valeur permanente

Mais il y a plus que cela. Nous assistons présentement à une socialisation intensive des activités de l'enseignement chez nous. Des associations se forment pour mieux se faire entendre de l'Etat et du peuple; plusieurs associations déjà existantes se regroupent en associations nouvelles plus puissantes ou se fédèrent pour augmenter leur puissance d'action. Devant une commission d'enquête sur l'éducation, les individus préfèrent que des sociétés intermédiaires se fassent leurs porte-voix: en elles et par elles, ils se sentent plus forts.

L'Etat lui-même, obéissant à la poussée générale vers la socialisation, prend l'initiative, au nom de la société civile, d'exiger une compétence plus grande au bénéfice des individus et d'assurer la gratuité scolaire pour rendre l'instruction accessible à tous.

La socialisation est dangereuse et mauvaise lorsqu'elle joue au détriment de la personne humaine.

La socialisation permet à l'individu d'affronter plus sereinement ses responsabilités; mais elle risque aussi de lui faire oublier ses mêmes responsabilités. L'inviter à ne plus agir en homme libre et intelligent pour ne se fier qu'à la providence artificielle d'une société dont il devient, un peu à la fois, membre passif et purement réceptif.

4 — **Dangers de la socialisation**

La socialisation est dangereuse et mauvaise lorsqu'elle joue au détriment de la personne humaine.

La socialisation permet à l'individu d'affronter plus sereinement ses responsabilités; mais elle risque aussi de lui faire oublier ses mêmes responsabilités. L'inviter à ne plus agir en homme libre et intelligent pour ne se fier qu'à la providence artificielle d'une société dont il devient, un peu à la fois, membre passif et purement réceptif.

La socialisation, en limitant les choix possibles de l'individu et en restreignant son initiative personnelle, risque d'encourager le penchant naturel de l'homme à accepter sans discernement tout ce qui lui est offert et détruire ainsi chez lui le goût de la liberté.

La socialisation, en augmentant les rapports entre l'individu d'une part et les sociétés intermédiaires ou l'Etat d'autre part, risque de provoquer un embouteillage social ou la bureaucratie prime les valeurs humaines et la recherche de l'efficacité administrative déshumanise les secours donnés.

La socialisation, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

se, cinéma, radio, télévision — il est loisible à toute personne de participer aux vicissitudes humaines sur un rayon mondial.

Ces paroles de Jean XXIII, déjà si concises et précises, pourraient se ramener au principe vital qui les anime implicitement: la socialisation est bonne et avantageuse en autant qu'elle grandit la personne humaine.

4 — **Dangers de la socialisation**

La socialisation est dangereuse et mauvaise lorsqu'elle joue au détriment de la personne humaine.

La socialisation permet à l'individu d'affronter plus sereinement ses responsabilités; mais elle risque aussi de lui faire oublier ses mêmes responsabilités. L'inviter à ne plus agir en homme libre et intelligent pour ne se fier qu'à la providence artificielle d'une société dont il devient, un peu à la fois, membre passif et purement réceptif.

La socialisation, en limitant les choix possibles de l'individu et en restreignant son initiative personnelle, risque d'encourager le penchant naturel de l'homme à accepter sans discernement tout ce qui lui est offert et détruire ainsi chez lui le goût de la liberté.

La socialisation, en augmentant les rapports entre l'individu d'une part et les sociétés intermédiaires ou l'Etat d'autre part, risque de provoquer un embouteillage social ou la bureaucratie prime les valeurs humaines et la recherche de l'efficacité administrative déshumanise les secours donnés.

La socialisation, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

La socialisation, dans le domaine des techniques de diffusion de l'information, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans une espèce de matérialisme inconscient.

condition: que les groupements intermédiaires garantissent à leurs membres l'exercice de leurs droits grâce à des règlements et à des constitutions qui respectent la personne; qu'ils se sentent responsables de la formation de leurs membres et de ceux-ci, d'autre part, une fois formés, se mettent au service des autres dans un esprit de fraternité humaine.

Puisque la socialisation est un phénomène qui est loin d'être étranger à notre contexte national, il faut écouter attentivement les paroles de Jean XXIII et tenir compte des conditions nécessaires pour qu'une socialisation joue à l'avantage de l'homme.

4 — **Dangers de la socialisation**

La socialisation est dangereuse et mauvaise lorsqu'elle joue au détriment de la personne humaine.

La socialisation permet à l'individu d'affronter plus sereinement ses responsabilités; mais elle risque aussi de lui faire oublier ses mêmes responsabilités. L'inviter à ne plus agir en homme libre et intelligent pour ne se fier qu'à la providence artificielle d'une société dont il devient, un peu à la fois, membre passif et purement réceptif.

La socialisation, en limitant les choix possibles de l'individu et en restreignant son initiative personnelle, risque d'encourager le penchant naturel de l'homme à accepter sans discernement tout ce qui lui est offert et détruire ainsi chez lui le goût de la liberté.

La socialisation, en augmentant les rapports entre l'individu d'une part et les sociétés intermédiaires ou l'Etat d'autre part, risque de provoquer un embouteillage social ou la bureaucratie prime les valeurs humaines et la recherche de l'efficacité administrative déshumanise les secours donnés.

La socialisation, en assurant le bien physique et matériel de l'individu, risque de l'appauvrir humainement. Recherchant, en effet, d'abord et avant tout la sécurité purement matérielle, l'individu peut lui sacrifier des valeurs essentielles et verser dans



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expedition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

A COMPTER DU 28 MARS

Audiences de la Commission Parent dans six régions

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement se propose de siéger dans les différentes régions de la province afin d'y entendre les mémoires qui seront présentés par les associations locales ou régionales. La Commission Parent projette, pour le moment, de siéger pendant trois jours dans chacune des six villes suivantes: Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull et Rouyn-Noranda.

Le secrétaire de la Commission, M. Louis-Philippe Audet, a fait parvenir aux journaux, hier, un communiqué qui donne une liste provisoire des principales régions où la Commission a l'intention de siéger.

Voici cette liste: Trois-Rivières, les 28, 29 et 30 mars; Rimouski, les 11, 12 et 13 avril; Sherbrooke, les 25, 26 et 27 avril; Chicoutimi, les 2, 3 et 4 mai; Hull, les 16, 17 et 18 mai; Rouyn-Noranda, les 23, 24 et 25 mai.

La Commission qui préside Mgr Alphonse-Marie Parent rappelle aux organismes de ces différentes régions que leurs mémoires doivent parvenir au secrétariat de la Commission environ un mois avant les audiences publiques.

Entre-temps, la Commission n'en continuera pas moins ses audiences à Montréal et à Québec. Après avoir siégé à l'université de Montréal au cours des deux dernières semaines, la Commission aura des audiences au Palais de justice de Québec demain, à compter de 9 h. 30 du matin; sept mémoires lui seront présentés au cours de la journée.

Dans le communiqué remis hier aux journaux, la Commission rappelle qu'elle espère terminer ses audiences publiques le 15 juin prochain et que, en conséquence, tous les mémoires devront être rendus au secrétariat avant le 15 mai.

Picard: nous ne négocierons pas au rabais avec les religieux-imprimeurs

La certification n'a jamais été obligatoire dans la province de Québec ni dans les autres provinces canadiennes pour négocier une convention collective de travail, a déclaré hier M. Gérard Picard, président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de

l'information (CSN), en réponse à l'Association des maîtres-imprimeurs qui refuse de procéder à la conciliation, sous le prétexte que les syndicats ne sont pas certifiés.

M. Picard a dit qu'il s'agit d'un écran de fumée pour cacher la vérité, notamment le

désir de l'Association des maîtres-imprimeurs de régler au rabais avec les syndicats nationaux.

Cette manoeuvre, précise M. Picard, est faite au nom de certains employeurs ordinaires et d'une demi-douzaine de communautés religieuses, ce qui n'est pas très édifiant, affirme-t-il.

Il est inadmissible, dit M. Picard, dans l'industrie de l'imprimerie, que des employeurs exigent l'étiquette syndicale des syndicats et insistent pour que leurs ateliers soient ouverts aux non-syndiqués.

D'autant plus, ajoute M. Picard, que dans les métiers que nous représentons, tous les employés sont des syndiqués, sauf les religieux, comme à l'imprimerie de l'Oratoire St-Joseph, dirigée par le frère Raynald Gougeon, principal porte-parole du patronat.

C'est ce dernier, affirme M. Picard, qui a longuement exposé au cours des négociations directes la thèse de la liberté individuelle des non-syndiqués et qui s'est fait le protecteur de ces derniers.

Ce qui est vrai, dit M. Picard, c'est que dans l'imprimerie de l'Oratoire St-Joseph, un bon nombre de religieux remplacent des hommes de métier à l'imprimerie commerciale.

Ces religieux, dit-il, ne reçoivent aucun salaire et sont rapportés comme artisans au comité paritaire, ce qui empêche de payer la demi d'un pour cent que les autres employeurs paient régulièrement.

Relativement à la certification, M. Picard dit que les syndicats nationaux sont détenteurs d'une trentaine de certificats de reconnaissance et que la seule chose à régler n'est pas une question de majorité syndicale mais un amendement pour remplacer un nom par un autre.

M. Picard ajoute que l'Association des maîtres-imprimeurs, qui a retenu les services du conseiller de l'Employing Printers Association, devrait savoir que dans l'industrie de l'imprimerie un grand nombre de conventions collectives sont non seulement complètes sans certification, mais que les employeurs acceptent les règlements syndicaux pour avoir la paix.

M. Picard rappelle que les syndicats nationaux veulent une hausse de 14 cents l'heure, ce qui porterait le taux horaire à \$2.02, soit les taux convenus par les unions internationales dans les ateliers commerciaux. Ces taux, dit-il, sont substantiellement plus bas que les taux payés dans les journaux quotidiens pour les métiers.

Les maîtres-imprimeurs offrent une hausse de 5 cents l'heure pour trois ans, soit un taux de \$2.03 l'heure en 1964, alors que les taux en vigueur avec les syndicats internationaux seront de \$2.72 dès les prochains mois.

Les visiteurs ont exprimé leur optimisme au sujet des possibilités actuelles du marché de l'automobile. Soulignons la présence de MM. T.P. Monahan, chargé du contrôle de la qualité; Syd Swallow, directeur de la section des détaillants de service; A.C. Moore, vice-président de la production et J.K. Ronson, gérant général de l'usine de Oakville. Les visiteurs sont à Québec aujourd'hui et ils iront ensuite à Sherbrooke.

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

Claude Jodoin réclame la reprise des négociations

OTTAWA. — Le Congrès du travail du Canada a fortement insisté hier auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier prenne l'initiative de la reprise des pourparlers sur la cessation des essais nucléaires ou voie à ce que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la réunion du comité sur le désarmement qui doit avoir lieu le 14 mars.

M. Claude Jodoin, président du CTC a dit que l'échec de la conférence de Genève a grandement déprimé le Congrès du travail du Canada et les travailleurs en général.

En dépit de ce désappointement, dit-il, le CTC demande au gouvernement canadien de travailler à la reprise des pourparlers et, en cas d'échec, de faire inscrire la question à l'agenda du comité sur le désarmement dont les séances doivent débuter le 14 mars.



Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada.

Québec: 200 pompiers combattent un incendie

QUÉBEC. — Il a fallu le concours de 200 pompiers pour maîtriser un incendie qui a ravagé hier six entrepôts dans le quartier de Stadacona, à la limite nord de la ville de Québec. Les sapeurs ont été deux heures à l'oeuvre.

L'un des pompiers a été gravement blessé. Les mauvais temps a sensiblement nui au travail des hommes, une couche de neige rendant plus difficile le mouvement des camions, et le vent et la rafale venant affoler les flammes.

L'incendie s'est déclenché vers 3 h. de l'après-midi et a été maîtrisé vers 5 h. Les entrepôts contenaient des marchandises des Industries Roy, de la Construction Equipment Company, de la Réfrigé-

ration Distributors Limited, de la Dulac Potato Chips Incorporated, de Hamelin et Frères Meubles, et de Hector Labine, compagnie d'équipement de magasin.

Bas les arcs

Conformément à une décision du Comité exécutif prise l'automne dernier, les arcs qui agitaient la Plaza St-Hubert ont disparu ce matin. En effet, une équipe de trente ouvriers s'est mise à la tâche hier soir vers six heures pour enlever ce qui représentait, dans l'esprit des dirigeants de la Plaza, des répliques du fameux arc de l'Exposition universelle de Bruxelles tenue en 1957.

Bureaux à: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon; Nassau, N.P., Bahamas et Kingston, Jamaïque

1450 avenue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

LES DIRECTEURS DE FORD S'EXPLIQUENT

Les constructeurs d'automobiles se préoccupent moins de vitesse que de sécurité et de confort

Par Marc-Henri Côté

Une vive concurrence s'exerce dans le marché de l'automobile et il est difficile de prédire ce que seront vraiment les modèles offerts au public dans quelques années, selon des directeurs de la Société Ford-Canada qui ont donné hier une conférence de presse, en l'hôtel Reine-Elisabeth. Ils rendent visite aux concessionnaires Ford et Mercury de l'est du pays.

La construction des automobiles, même en s'intensifiant, ne pourra rendre tellement plus facile la circulation routière, au point d'envisager que les automobiles puissent les parcourir à 100 milles à l'heure. Le facteur vitesse semble avoir atteint les limites désirables, toutefois, les constructeurs de voitures cherchent encore à augmenter quelque peu la puissance des moteurs.

L'élément sécurité préoccupe les constructeurs de voitures Ford. Le modèle Falcon peut

être cité en exemple. La carrosserie fléchit seulement sur une distance de 18 pouces, alors que celle de la Ford est d'un remblai de béton à plus de 40 milles à l'heure.

Quant aux modèles, les tendances continueront d'évoluer, mais, l'on ne peut établir encore que le public exigera uniquement des voitures "compactes". Il y aura toujours place, semble-t-il, pour les modèles réguliers. Il en est de même pour les méthodes de construction. L'on continuera de fabriquer des voitures à châssis-automobiles, alors que se multiplient les modèles monopieces. Quoique l'aluminium entre de plus en plus dans la construction de diverses pièces d'automobiles, les experts ne peuvent encore prévoir que châssis et carrosseries soient faits de ce métal léger et résistant.

Les constructeurs Ford se préoccupent dans une certaine mesure des misères de l'automobiliste en hiver. Ils ont perfectionné les chauffettes et un appareil qui réchauffe le carburateur avant le départ. Mais, quant à un système électrique de la voiture, peu de changements sont prévus. L'allumage électronique est encore trop récent et les transistors sont encore trop sensibles aux chocs pour que l'usage se généralise. Les fabricants d'accumulateurs cherchent à obvier, en recourant à des caisses en matière plastique, au rendement très amoindri par temps froid.

La Société Ford du Canada déploie une activité d'un caractère unique au monde à son usine d'assemblage de Oakville, Ontario, où elle monte 277 modèles d'automobiles et plus de 500 modèles de camions, si l'on tient compte des choix de pneus. Les visiteurs ont exprimé leur optimisme au sujet des possibilités actuelles du marché de l'automobile. Soulignons la présence de MM. T.P. Monahan, chargé du contrôle de la qualité; Syd Swallow, directeur de la section des détaillants de service; A.C. Moore, vice-président de la production et J.K. Ronson, gérant général de l'usine de Oakville. Les visiteurs sont à Québec aujourd'hui et ils iront ensuite à Sherbrooke.

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

LA CESSATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

Le frère Untel publié en anglais à Montréal

Le plus grand succès de librairie du Canada français, "Les insolences du frère Untel", paraîtra en mars en anglais, chez Harvest House, maison d'édition de Montréal.

La version originale, qui a paru il y a un an et demi, a été tirée à plus de 115,000 exemplaires. La traduction anglaise de cet ouvrage a succédé à celle de Mlle Miriam Chapin, auteur de nombreux écrits sur le Québec. Elle sera assistée dans sa tâche par Mlle Simone Daigneault. Le livre paraîtra en anglais sous le titre de "The Impertinences of Frère Untel".

M. GERIN-LAJOIE CONSTATE :

Le quart de la population du Québec fréquente l'école

QUÉBEC (DNC). — "Fait nouveau dans le Québec, le quart de la population fréquente l'école et cette population augmente sans cesse", a déclaré hier, le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

Le ministre a précisé que la population étudiante du Québec pour 1961-1962 s'élevait à 1.238.287 alors que pour 1962-1963 on prévoyait 1.306.820, soit une hausse de près de 6 p.c.

"En certains secteurs de l'enseignement, a dit M. Gérin-Lajoie, précisément ceux qui coûtent le plus cher, l'augmentation est plus sensible. Elle est de 15 p.c. au secondaire, de 13 p.c. à l'école normale et de 11 p.c. à l'Université".

On prévoit pour 1962-1963, 942.480 inscriptions au cours élémentaire, 269.440 au cours secondaire relevant des commissions scolaires, 33.625 dans les collèges classiques, 3.630 dans les instituts familiaux, 13.100 dans les écoles normales, 11.750 dans les écoles de l'enseignement spécialisé, et 28.305 dans les universités.

"Cette augmentation, a ajouté le ministre, crée des problèmes d'ordre financier et humain, problèmes qui doivent reposer sur des principes de base: parité des principes éducatifs et péréquation de l'effort local".

"On doit viser à ce que la qualité des services éducatifs et leur ampleur soient les mêmes partout dans la province et dans toutes les régions, quelle que soit la richesse des divers milieux. Ce sont les besoins de la jeunesse elle-même qui doivent être le critère de cette qualité et de cette ampleur et non pas la capacité absolue de payer des familles ou des jeunes ont trouvé l'existence".

Comme exemple de l'application de ce principe, M. Gérin-Lajoie a cité la commission scolaire régionale et la cité des jeunes. Cette dernière consisterait en un campus comprenant une école secondaire, une école de métiers, un centre sportif, un service de cafétéria et une bibliothèque.

"Ce serait, a dit le ministre, une économie pratique: non pas un nivellement de l'enseignement, mais une réponse à l'idéal du rapprochement fraternel entre les enfants, peu importe la fortune des parents".

Parlant de la péréquation de l'effort local, M. Gérin-Lajoie a déclaré que, compte tenu de

Le rôle "gelé" servira de base aux taxes des protestants

La Commission scolaire protestante de Montréal métropolitain prendra comme base le nouveau rôle d'évaluation de la métropole, puisqu'il a force de loi au moment où elle doit fermer ses livres, même si l'administration municipale obtient de la province que le rôle soit "gelé" pendant un an. Cette décision a été communiquée lors de la réunion d'hier des membres de la Commission scolaire protestante. Les revenus, tels que prévus, s'établissent à \$2.850.375 et les dépenses à \$2.438.725. Toutefois, si l'on devait s'en tenir en définitive à l'ancien rôle, le déficit serait de \$1.500.000 et les réserves accumulées de quelque \$800.000 ne permettraient pas de le solder.

Colloque au congrès des constructeurs

L'urbanisme bien compris doit prévoir les besoins familiaux

L'urbanisme bien compris dans les municipalités de banlieue doit prévoir les besoins de la famille, puisque femmes et enfants y passent tout leur temps. Les "villes-dortoirs" devraient plutôt s'appeler "villes familiales", selon M. Marc Dancoise, conseiller en urbanisme, responsable de l'élaboration des plans directeurs de plusieurs villes de la banlieue métropolitaine: Ste-Rose, Ste-Thérèse-Ouest. Il a participé hier à un forum sur l'aménagement urbain, sur le modèle de la ville de Lorraine, dans le cadre du 19e congrès annuel de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

L'urbanisme intégral constitue, de l'avis des constructeurs et des propriétaires de maisons, la solution aux erreurs qu'entraîne le manque de coordination de la construction, a souligné M. Don Kirk.

Le maire de la ville de Lorraine a présidé l'échange de vues d'un groupe de six experts en urbanisme. L'acheteur est beaucoup plus avisé qu'autrefois, le constructeur doit maintenant offrir plus que la maison elle-même et se soucier davantage de l'aménagement urbain.

Me Michel Côté, conseiller juridique de la ville de Lor-

raine et M. J.-André Laferrère, président du comité d'urbanisme de Lorraine ont expliqué que l'urbanisme ne représente pas une discipline juridique, mais ses ordonnances constituent un véritable contrôle de l'usage efficace du terrain. La planification entraîne certains débours, mais elle permet de doter économiquement l'agglomération de tous les services.

Mme Jacqueline Ormos-Cernat, M. J.-Alphonse Dugas, ingénieur-conseil et M. Saul A. Weinstein, ex-sous-ministre du développement industriel en Saskatchewan, constructeur de plus de 100 maisons à Lorraine, ont également pris part à ce forum sur l'urbanisme.

M. Eugène Chalifour, de Québec, vice-président pour le Québec de l'Association nationale des constructeurs d'habitations, a prononcé une communication hier, à la séance d'étude sur les rapports entre les municipalités et les constructeurs.

M. William M. McCance, de Sarnia, Ontario, a été élu président de l'Association nationale des constructeurs d'habitations. Il était premier vice-président et président conjoint du comité de recherches de l'Association.

Bureaux à: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon; Nassau, N.P., Bahamas et Kingston, Jamaïque

1450 avenue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

Les mineurs et l'alcool au Québec

QUÉBEC. — L'Association provinciale des restaurateurs, section de Québec, croit que l'on devrait exiger dans la province la production d'une carte d'identité afin que l'on puisse mieux appliquer la loi qui défend la vente des boissons alcooliques à des jeunes de moins de 20 ans.

La suggestion est contenue dans un mémoire remis, hier, à la Régie des alcools. L'association souligne que la carte d'identité existe déjà dans plusieurs autres provinces du pays et à l'étranger et que la même pratique dans le Québec résoudrait de nombreuses difficultés.

L'organisme souhaite également qu'une audience publique soit fixée le plus tôt possible à Québec afin d'entendre les requêtes des restaurateurs de la région qui jusqu'à ce jour pour une raison ou une autre, n'ont pu obtenir un permis de vente de boissons alcooliques ou n'ont pu faire renouveler leur permis.

ENEZ VOIR

L'homme l'autre bord du pont... vend moins cher!



Longueuil Automobile
208, St-Charles Ouest, Longueuil
OR. 4-1571

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6%

GARANTI
Tous les fonds de ce plan sont placés sous forme de premiers hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements, un organisme du gouvernement du Canada, et garanties par le gouvernement du Royaume-Uni de tout autre royaume ou territoire de Sa Majesté.

- Les titres sont offerts par unités de \$1.000 et rapportent \$50 l'an (5%) sans conditions.
- Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.
- Rôchables en TOUT temps, mais la première année, l'intérêt est reculé de 4%, taux normal d'un compte courant.
- Les comptes courants rapportent du 4% d'intérêt, payable trimestriellement, et calculé sur le solde trimestriel.
- Les comptes ouverts le 10 du mois courrant rapportent de l'intérêt à partir du premier jour de ce mois.

HORAIRE D'ÊTE
en semaine de 9 h 00 a.m. à 4 h p.m.

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.

1175, avenue Union, Montréal - Tél.: UN 6-6551
1450 avenue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

L'importance des facteurs secondaires dans la redistribution des collèges électoraux

L'expertise sur la révision de la carte électorale pose des principes justes et propose des méthodes raisonnables. La plupart des gens admettent au départ qu'une répartition des sièges basée sur la population, mais tempérée par des facteurs secondaires, peut seule assurer une représentation équitable. La reconnaissance de facteurs secondaires mais importants est précisément ce qui donne de la valeur à l'étude. L'application d'un principe rigide aurait conduit à des situations absurdes et provoqué dans la population du Québec en 1962 et à gréer au compas des collèges uniformes de 52.000 habitants eût été faire table rase de réalités concrètes et souvent déterminantes en milieu rural.

Quels sont ces facteurs secondaires?

D'abord les régions économiques. Elles sont au nombre de dix et elles ont été déterminées d'un commun accord, si nos informations sont exactes, entre l'Office fédéral de la statistique et le ministère provincial du Commerce et de l'Industrie. Toutes les données statistiques, tant fédérales que provinciales, sont recueillies et compilées en fonction de ces dix régions économiques. C'est donc à l'intérieur de ces grandes unités que doit se faire d'abord la révision de la carte électorale. Créer des collèges électoraux chevauchant sur deux régions économiques serait introduire d'inutiles confusions.

D'autre part, au bas de l'échelle, il y a la municipalité. Elle incarne la division politique et administrative la plus petite. Il serait impensable de la diviser entre deux comtés aux seules fins d'arriver à une unité de représentation plus rigoureuse. Il ne faut donc pas songer à écarteler la municipalité entre deux ou plusieurs circonscriptions électorales.

Entre la région économique et la municipalité, il existe plusieurs divisions politiques ou administratives de grande variable: le conseil de comté, la division d'enregistrement, le district judiciaire, et sur le plan religieux, la paroisse et le diocèse, à quoi il faut ajouter la commission scolaire.

Le conseil de comté épouse généralement le territoire de la circonscription électorale. Il existe ici ou là quelques écarts explicables par des retouches à la carte électorale faites autrefois de façon arbitraire. Autant que possible il faudra respecter, dans la redistribution des circonscriptions électorales, l'unité administrative du comté; plutôt que de diviser un comté entre deux ou trois circonscriptions électorales voisines, il vaudra mieux le fusionner au complet à un seul comté voisin.

Quelques cas concrets feront comprendre la complexité du problème. Le comté d'Yamaska, probablement destiné à disparaître, fait partie de la région économique de Montréal, possède son propre bureau d'enregistrement, et est rattaché au district judiciaire de Sorel. Suppo-

sons que pour des fins électorales, les réviseurs décident de rattacher une partie d'Yamaska au comté de Richelieu et l'autre partie au comté de Nicolet. La décision compliquerait davantage un état de fait qui n'est pas déjà très simple. Vaudrait mieux rattacher Yamaska en entier au comté de Richelieu, parce qu'ainsi il resterait dans la région économique de Montréal et dans le district judiciaire de Sorel.

Prenons maintenant le comté fort contesté de Bagot. Etant donné le chiffre peu élevé de sa population, il devrait normalement disparaître. Or Bagot appartient au district judiciaire de Saint-Hyacinthe mais possède son propre bureau d'enregistrement. Pour respecter des normes rigoureuses, faudrait-il l'écarter entre Saint-Hyacinthe et Drummond? Comme dans le cas d'Yamaska, on se trouverait à placer son territoire à cheval sur deux régions économiques, Montréal et les Cantons de l'Est. Vaut mieux le rattacher entièrement à Saint-Hyacinthe, même si l'écart de tolérance de 25 p.c. admis par les auteurs du rapport devait être dépassé.

Les responsables de la révision de la carte électorale devront donc se pencher sur des réalités très concrètes comme celles-ci avant de prendre une décision dans chaque cas d'espèce; même si le principe rigide d'une représentation égale avec une tolérance de 25 p.c. devait en subir quelque accroc, il vaut mieux respecter des situations ancrées dans de vieilles habitudes plutôt que de se heurter à des résistances acharnées.

La perte de onze circonscriptions électorales dites rurales au bénéfice de seize circonscriptions dites urbaines n'a pas de quoi soulever de vives inquiétudes. Il fut une époque où les régions rurales gagnaient du terrain aux dépens des villes. Les quatre comtés du nord-ouest québécois, la création des comtés de Témiscouata, Matapédia, Gaspé-Nord, Frontenac, furent à l'époque des gains nettement ruraux. Qu'il y ait aujourd'hui un réajustement d'équilibre au bénéfice des régions urbaines, rien de plus naturel.

L'addition de seize députés urbains et la disparition de onze députés ruraux ne modifierait guère le climat politique de l'Assemblée législative. Le préjugé voulant que le progrès vienne des villes et la résistance des campagnes est tenace mais nullement fondé. La valeur intellectuelle des députés ruraux est loin d'être inférieure à celle de leurs confrères des villes. On pourrait même ajouter, sans être blessant, qu'ils expriment une sorte de gros bon sens, une connaissance des problèmes concrets qu'on ne retrouve pas toujours chez le représentant de Montréal — Sainte-Anne ou de Québec — Saint-Sauveur. Compter sur l'augmentation du nombre de députés urbains pour faire avancer certaines idées politiques, c'est de la pure illusion, voire du grossier préjugé.

Gérard FILION

Chez nos ancêtres

Les Chevaliers de Colomb, dans leur mémoire, rendent à la Commission Parent un service éminent: ils la renseignent sur ce qu'on pensait ici avant-hier. Pas besoin de faire de l'histoire: voici de l'histoire survivante, voici du mammoth congelé qu'on peut déguster comme une bonne vieille viande miraculeusement conservée.

Mais j'ai peur de manquer de respect. Usons d'une autre métaphore. Cette pensée de la barbe blanche, et même un peu de moisissure au coin des lèvres. Elle rappelle un mot définitif de Sainte-Beuve: "On ne mûrit pas, on pourrit par places". Elle a eu ses justifications historiques et sociologiques: elle ne les a plus.

Pluralisme

Car nous sommes entrés dans ce que le cardinal Léger, avec plusieurs observateurs du milieu, nomme le pluralisme — c'est-à-dire la nécessité pratique de vivre à plusieurs au sein d'une même société; la nécessité morale par conséquent, de reconnaître l'autre et les autres, et de leur permettre de vivre en tant qu'autres, quelque déchirement que cela puisse provoquer dans le cœur du croyant. Or la pensée des Chevaliers se situe en 1900, à moins que ce ne soit en 1880 — à moins que ce ne soit nul- le part: car les recherches actuelles tendent à montrer que l'unité canadienne-française n'a jamais existé au point que nous avions cru.

L'attitude des Chevaliers de Colomb ne tient aucun compte des distinctions qu'on commence d'établir maintenant au sein de l'Eglise vivante entre l'intolérance dogmatique d'une religion qui se présente comme la Vérité, et sa tolérance civile.

A l'appui de leur thèse, les Chevaliers de Colomb citent un jugement de la Cour d'Appel, selon lequel "un catho-

que qui abandonne sa religion peut être considéré comme un protestant au sens de la loi scolaire". Juridiquement, cette proposition a certainement un sens. Devant des êtres de chair et d'âme, elle n'en a pas. Elle est une insulte à ceux qui, par un acte de foi, ont choisi une religion. Elle est une insulte à ceux qui, par un acte de foi, ont choisi une religion. Elle est une insulte à ceux qui, par un acte de foi, ont choisi une religion.

Apostolat — et intolérance

Il nous semble que les Chevaliers de Colomb, comme beaucoup d'autres, mélangent deux ordres d'idée. Catholiques convaincus, ils voudraient que tous les citoyens soient catholiques, ou au moins protestants; l'athéisme et l'agnosticisme leur font peine et horreur. Ils signalent donc les conséquences morales et sociales de l'erreur. Ceci est parfaitement légitime, encore que souvent, à mon avis, les déductions apparaissent comme excessives et ridicules.

Mais ceux qui n'ont pas été convaincus? Ceux qui, malgré quinze ou vingt ans d'une éducation rigoureusement confessionnelle, ont décidé de sortir de l'Eglise: comment les traiter? Quel régime leur consentir? Faut-il, parce qu'ils sont dans l'erreur, imposer la vérité à leurs enfants? Ce serait un viol des consciences. Ces parents-là sont aussi parents que les autres. Ces individus, créatures de Dieu, ont droit au respect. Bien plus: la vérité a droit au respect, et c'est la traiter avec mépris que de

BLOCS NOTES

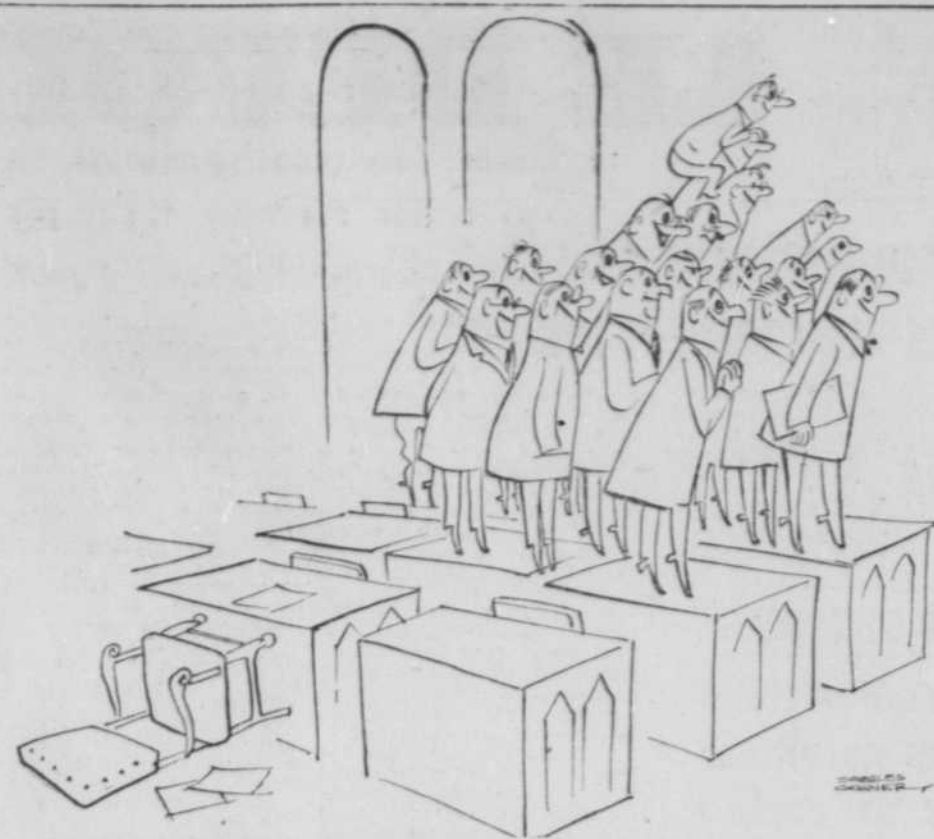
lui chercher des adhésions hypocrites ou forcées. Dieu veut être reconnu et aimé librement.

Les Chevaliers ne vont pas jusqu'au bout de leurs principes. Sans doute une certaine pudeur les retient-elle au dernier moment. Ils ne jettent pas les enfants de parents agnostiques aux mains d'endocritiques catholiques: ils les confient aux protestants, avec permission de s'absenter des cours de religion. C'est là une "délicatesse" inattendue, si l'agnosticisme est une "délicatesse morale", et s'il faut faire bon marché des libertés.

La liberté: un postulat

On dirait que je regarde la liberté comme un absolu: pourtant je ne crois qu'aux libertés engagées. Mais je ne crois aussi qu'aux engagements libres.

Il est sans doute dangereux, quand on n'est ni philosophe ni théologien, de s'aventurer sur ces terrains. Pourtant il nous semble que Dieu traite l'homme avec autrement de délicatesse et de respect que certains moralistes. Il aurait pu nous créer tous catholiques et parfaits: or il nous laisse cheminer, pêcheurs, fidèles et infidèles, il nous laisse tâtonner, il nous laisse la terrible liberté de nous égarer. Tout n'a de prix — comme le retour de la brix perdue — que par la liberté. Jésus aurait pu susciter des légions d'anges, mais se laisse crucifier. L'Evangile cherche constamment et uniquement des adhésions intérieures. Le dressage des es-



Et maintenant, passons aux indemnités parlementaires



lettres au DEVOIR

Bilinguisme

Monsieur le rédacteur,

Nos nationalistes reprochent amèrement à nos compatriotes anglophones de ne pas se donner la peine d'apprendre le français. Ce reproche est un des leitmotivs de leur propagande. Mais il est injuste en ceci:

Quand les langues en présence sont d'égale valeur sociale, aucun des confédérés ne se sent diminué en employant la langue d'un autre. Il est beaucoup plus malaisé d'obtenir d'un individu qui a une langue de grande valeur sociale qu'il pratique en même temps une langue de moindre valeur sociale. Un Flamand ne fait pas une grande concession à un Wallon en apprenant le français; mais un Wallon a peu d'intérêt à savoir le flamand.

De même nos compatriotes anglophones trouvent, non

sans raison, qu'ils emploient mal la peine qu'ils se donnent pour apprendre le français, qui leur est peu utile dans un pays à majorité anglophone et sur un continent dont la langue universelle est l'anglais, et qui devient de plus en plus un fur et à mesure que se fait plus profonde l'imbriication des intérêts économiques et militaires des Etats-Unis et du Canada.

La langue anglaise met en rapport avec 190 millions d'Américains du Nord, sans compter les bilingues du Québec: les français avec 4 ou 5 millions. Et il n'y a pas que l'inégalité du nombre. Il y a les inégalités dans l'avoir économique, les connaissances techniques, le pouvoir politique.

Cependant la masse des Canadiens français du Québec ignore l'anglais. Une minorité

Sur deux articles

exubérants; il ne s'attaque qu'à la forme de la conférence de M. Lussier sans apporter des objections valables aux assertions de ce dernier. De deux choses l'une, ou le Père Sylvestre est tout à fait ignorant du sujet qu'il veut traiter, ou il est de mauvaise foi. Une chose est sûre cependant, ce théologien n'a pas une grande maturité d'esprit et nous apporte une preuve vivante de ce qu'avance M. Lussier au sujet de l'éducation au Québec.

Nous avons été très déçus

de l'attitude du Père Sylvestre, car, étant catholiques pratiquants, nous croyons à l'idéal chrétien.

N'y a-t-il pas un seul prêtre assez détaché pour engager un dialogue serein et objectif qui, au lieu d'augmenter la friction toujours grandissante entre clercs et laïcs, apporterait un peu de lumière à la question?

Recevez, monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

H. Saint-Martin, et T. Côté.

Adélaïde DESJARDINS, Sainte-Agathe-des-Monts.

Réponse à une Résolution de l'Association forestière québécoise

Monsieur le directeur,

La radio et les journaux nous ont fait part d'une résolution que l'Association forestière québécoise a adoptée lors de son assemblée générale annuelle tenue à Québec le 9 janvier dernier.

L'Association forestière québécoise a apparemment analysé les répercussions que peut causer l'application de la loi Arsenault dans le but d'améliorer la mise en marché du bois des cultivateurs et colons dans la province de Québec. L'Association prévoit que l'usage de cette loi va inciter les fermiers à couper plus que la possibilité de leurs boisés et même à les piller. Pour éviter un tel abus, l'Association demande au gouvernement de bien vouloir passer une loi pour réglementer,

contrôler et limiter la coupe sur les boisés de ferme afin que la récolte ne dépasse pas la possibilité.

Je doute qu'une telle résolution ait été adoptée à la suite d'une discussion honnête au cours de laquelle le problème ait été posé en son entier. En effet, si nous analysons la situation du fermier telle qu'elle existe, en tenant compte de l'apport que prend la forêt dans l'aménagement des fermes, en tenant compte de la mentalité rurale, et si, d'autre part, nous considérons le comportement des propriétaires non-fermiers et le volume de bois qu'ils produisent, nous ne pouvons accorder la résolution de l'A.F.Q. telle que rédigée. Sans tenir compte des exceptions qui existent de part et d'autre, le problème se pose comme suit:

Le cultivateur ou le colon qui possède un boisé considère sa forêt comme un complément indispensable à son exploitation agricole. Le revenu annuel qu'il en retire constitue un pourcentage variable de son revenu total, compte tenu de la superficie occupée par le boisé et le sol arable, et de la rentabilité de ce dernier. Le cultivateur et le colon exploitent donc leur boisé dans le but de compléter leur revenu, revenu d'ailleurs bien médiocre dont peu de gens sauraient se contenter.

L'attitude du fermier est donc étroitement liée aux prix de vente de ses produits forestiers. Si les prix sont bons, il pourra réduire son volume de coupe et retirer autant de son boisé. Par contre, si les prix sont ridicules, il lui faudra exploiter davantage pour toucher cet argent qui lui est indispensable car, ne possédant pas, le fermier exploite agricole. Le revenu annuel qu'il en retire constitue un pourcentage variable de son revenu total, compte tenu de la superficie occupée par le boisé et le sol arable, et de la rentabilité de ce dernier. Le cultivateur et le colon exploitent donc leur boisé dans le but de compléter leur revenu, revenu d'ailleurs bien médiocre dont peu de gens sauraient se contenter.

L'attitude du fermier est donc étroitement liée aux prix de vente de ses produits forestiers. Si les prix sont bons, il pourra réduire son volume de coupe et retirer autant de son boisé. Par contre, si les prix sont ridicules, il lui faudra exploiter davantage pour toucher cet argent qui lui est indispensable car, ne possédant pas, le fermier exploite agricole. Le revenu annuel qu'il en retire constitue un pourcentage variable de son revenu total, compte tenu de la superficie occupée par le boisé et le sol arable, et de la rentabilité de ce dernier. Le cultivateur et le colon exploitent donc leur boisé dans le but de compléter leur revenu, revenu d'ailleurs bien médiocre dont peu de gens sauraient se contenter.

Un problème pratique Le vrai problème est d'ordre pratique. On ne saurait organiser une école publique pour quinze Musulmans. On ne saurait construire un secteur neutre pour deux mille agnostiques. C'est une affaire de bon sens.

Or personne ne sait exactement l'importance numérique des non-catholiques chez les francophones du Québec. Peut-être faudra-t-il leur accorder d'abord un régime provisoire, durant lequel on mesurera leur force réelle. Dix siècles se présentent à l'esprit, parmi lesquels il faudra choisir. Mais ce qu'on discute en ce moment, c'est la légitimité et la nécessité de ce genre de solutions. Il s'agit de reconnaître le fait du pluralisme, et de commencer à ajuster notre système scolaire au nouvel état de choses. Bien entendu, l'école confessionnelle y gardera la première place.

ANDRÉ L.

Un Forestier.

Révolution à la Maison Blanche

De notre correspondant particulier
Ivan Philip

Non, il ne s'agit pas d'un coup d'Etat... mais le parti républicain n'est pas loin de le regretter: il pourrait alors se servir d'armes propres à rétablir la légalité. Au lieu de quoi, les Kennedy ne se contentent pas de régner sur les esprits, ils règnent aussi sur les coeurs. Leurs armes? La personnalité, la jeunesse. On hésite à dire que c'est la première fois dans l'histoire de la Maison Blanche, mais de mémoire d'homme on n'a vu couple présidentiel de ce gabarit.

Prenez la génération précédente, un général prestigieux ayant de perpétuels embarras de grammaire et, se contentant de golf et de westerns pour délasserment intellectuel; un politicien d'arrondissement au sommet, jouant des vases de Chopin mais ne vivant vraiment que pour la bagarre; Roosevelt, un patricien mais en tribune, avant en la grille de Hoover et Coolidge. Mais aujourd'hui! Vous ouvrez la porte et vous vous trouvez en présence d'un Président balayant sur son rocking-chair; des fleurs sont dans tous les vases, un sourire féminin parfume toutes les salles et Caroline éclipse les salles et photographes.

Vous le suivez en voyage et que voyez-vous: un Président en veston se promenant sous la neige, une élégante dont le charme a raison de Khrouchtchev et du Roy de France. Certes, c'est encore une aristocratie qui s'est installée à Washington (et les humoristes ont dit de Kennedy que c'est le seul Président qui ait communié dans une Maison plus petite que la sienne...) mais c'est une aristocratie qui a du piment, qui sait être chic et sportive, se mouvoir dans les hautes sphères et serrer la main à Sinatra ou à Nat "King" Cole avec une égale aisance. Il y a là une qualité qui se définit d'un mot: le style.

Derrière le sourire, l'intelligence

Mais à ces dons de pure forme, la substance vient-elle s'ajouter? Il est impossible d'en douter. Méthodiquement, sans bruit, Jackie a transformé son nouveau "home", mais loin d'y introduire une modernité de mauvais aloi, elle a su marier avec un goût sûr l'antique et le nouveau, le confort d'une note claire les meubles historiques remis dans les caves et désormais rendus aux salles où ils avaient chassés des Présidents épris de bric-à-brac. Si l'on a fait quelque publicité sur cette réussite, c'est qu'on a reconnu le souci d'honorer l'héritage en la rendant vivante.

C'est aussi Jacqueline qui a remplacé la musique que par la musique, invité Casals à se produire devant un auditoire digne de lui, où les compositeurs et les musiciens l'emportaient en nombre et non seulement en qualité sur les représentants du monde politique ou financier. Stravinsky a été honoré comme il convenait à l'occasion de son 80ème anniversaire; avant lui, poètes et hommes de théâtre s'étaient déjà étonnés que la Maison

La Bible vous parle

Tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux. (Mt 7, 12) Textes choisis par la Société catholique de la bible.

Annonces

Monsieur le rédacteur,

Contre la tristesse de la mort, désertique contrée qu'il faut traverser quand on file vers Québec par le sud, il n'y a rien comme un concert de bonne musique. Je roulais, comme on dit, l'autre jour, route 9, écoutant la radio d'Etat qui transmettait un programme agréable et la voix calme et cultivée d'un annonceur sérieux. A une cinquantaine de milles des ondes de Montréal, j'essayai de trouver quelque chose venant de la vieille capitale. Je n'obtins que verbiage d'annonceurs à l'accent faux, enroué par de quelconques mesures de chansonnettes niaises et de l'abrutissant "hit parade" (CKVL dixit) américain.

D'une station à l'autre, c'était la même chose. Mais je persévérâmes. Alors qu'un vent soudain soufflait dans la campagne une poudrière aveuglante, la petite voix de soprano d'un annonceur du poste CH Je ne sais quoi, de Québec, écrivait tout à coup: "N'oubliez pas: le ponton! le ponton! le ponton!" Surpris, j'ai vérifié mon habileté. Tout est. Ce n'était pas pour moi. Un commanditaire offrait

un pantalon avec l'achat d'un costume. Je poursuis ma route, cherchant toujours un programme. On joue maintenant de la musique qu'on dit sud-américaine. "Stop! Arrêtez tout!" Je freine. Cette fois non plus, ce n'est pas pour moi. On veut tout juste nous dire qu'un tel "brûle du désir de nous servir" (C'est un marchand d'huile à chauffage).

C'est à qui serait le plus bête. L'un crie car il faut faire effort, n'est-ce pas? "Pepper! Pepper! Pepper!" L'autre vous annonce un "massacre de prix". Celui-ci "mange chinois", celui-là décrit des "aubaines ultra-spéciales". Et le petit soprano revient: Sa voix monte, se gonfle, change d'octave. Ce n'est plus une trompette, c'est une clarinette! Non, c'est un piccolo! "Toujours plus haut doit être sa devise. L'enthousiasme l'emporte. Il va s'étouffer! Mais non. Pavi, il s'écrit: "Eh! oui, ça twist chez L... eh! oui, ça twist, c'est chouette! Les prix chez L... sont fantastiques!"

Ah! ces chers petits annonceurs!

Jean-Jacques LeFRANÇOIS

Opinions divisées

Monsieur le rédacteur,

Récemment, nous avons écrit dans votre journal que les étudiants du Plateau étaient contre la séparation.

Cet article portait à confusion dans votre journal que les étudiants du Plateau étaient contre la séparation.

Nous voulions simplement affirmer que nous croyions que

la majorité était opposée à l'idée du séparatisme.

Veuillez accepter nos excuses.

Serge Vézina,

Louis Boivert,

Gérard Chailfoux,

Ecole secondaire Le Plateau.

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

MONTREAL, MERCREDI, 31 JANVIER 1962

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardine
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an) \$12.00 à domicile \$20.00, Montréal et banlieue \$20.00, Québec et Lévis \$20.00, ailleurs au Canada \$24.00. Etranger \$28.00. Edition de 2e classe de l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



TITO - NASSER : les deux chefs d'Etat vont conférer au Caire d'ici peu

BELGRADE. — Un porte-parole du gouvernement yougoslave a annoncé hier que le président Tito rendra visite sous peu au président Nasser de la République arabe unie. Ce sera la deuxième fois que les deux chefs d'Etat se rencontrent depuis la colonisation "au sommet" des pays non engagés à Belgrade, en septembre dernier. Rien n'indique s'il y a une raison spéciale à ce nouvel entretien mais on présume que les deux présidents feront le point de la situation internationale et discuteront notamment des derniers événements du Moyen-Orient. D'autre part, il appert que le président Tito s'inquiète fort de l'intégration économique croissante des pays de l'Europe occidentale et de ceux de l'Europe orientale et en redoute les conséquences éventuelles pour la Yougoslavie; son inquiétude est partagée par certains chefs de pays du tiers monde comme la République arabe unie.

JORDANIE : la naissance d'un héritier mâle au trône suscite la liesse

AMMAN. — Les foules ont dansé dans les rues hier à l'annonce de la naissance d'un garçon au roi Hussein et à la reine Muna, ce qui assure la perpétuation de la dynastie. La reine — qui est d'origine anglaise et qui n'a que 20 ans — a donné naissance à un bébé de neuf livres, qui a été fait prince dès hier sous le nom de "Abdullah 2, prince de Jordanie". Le jeune roi (il a 26 ans) a fait une tournée de sa capitale, aux acclamations de ses sujets; il a annoncé une amnistie en faveur de plusieurs centaines de prisonniers. Le premier ministre Wafsi Tell (qui a pris la direction du gouvernement voici peu de jours) a proclamé la journée d'hier, fête nationale. Le roi Hussein a une fille, âgée de six ans, de son premier mariage, avec la princesse Dina qu'il a divorcée en juin 1957. Mlle Gardiner, fille d'un colonel britannique, a embrassé la foi musulmane lors de son mariage avec Hussein, voici un an.

FRANCE : la veuve du maréchal Pétain est décédée hier après une courte maladie

PARIS. — Mme Philippe Pétain, veuve de l'ancien chef d'Etat français pendant le régime de Vichy, est décédée hier à Paris, après une courte maladie; elle était âgée de 84 ans. Née Eugénie Harouin, elle avait épousé en 1920 le maréchal qui était son deuxième mari. On sait que Pétain, héros de la première guerre mondiale, fut fait maréchal de France en 1918 et remplit de nombreuses et hautes fonctions entre les deux guerres mondiales. Il fut de juin 1940 à l'été 1944 le chef de l'Etat français; dont la capitale était Vichy. Jugé lors de la libération pour haute trahison, il fut condamné à mort, peine que le général de Gaulle commua en emprisonnement à perpétuité. Pétain devait mourir en 1951 à l'âge de 95 ans, à l'île fortifiée d'Yeu. Sa femme habita dans l'île jusqu'à la mort du maréchal. Depuis, elle vivait paisiblement à Paris, ne recevant que de rares visites.

ONU : les Etats-Unis achèteront pour \$100 millions de "bons", la Grande-Bretagne pour \$12 millions mais à certaines conditions

WASHINGTON. — Confirmant une décision déjà connue, le président Kennedy a invité hier le Congrès à autoriser le gouvernement à acheter pour \$100 millions des bons qu'émettra prochainement l'Organisation des Nations Unies afin d'avoir les ressources suffisantes pour remplir ses obligations particulières au Congo. Le président a déclaré que si les Etats-Unis refusaient de poser un tel geste, ils feraient le jeu de l'URSS en affaiblissant gravement l'Organisation. Mais tout indique que la requête de M. Kennedy provoquera un débat passionné. D'autre part, à Londres, le ministre E. Heath a annoncé que le gouvernement entend acheter pour \$12 millions des bons de l'ONU mais cela, par tranches, d'ici la fin de 1963 et sous réserve que les Etats membres en retard dans le versement de leurs cotisations régulières se soient acquittés au moins en partie de leurs obligations envers l'Organisation.

NOUVELLE-GUINEE OCCIDENTALE : l'Indonésie jeterait prochainement dans la bataille une partie de ses "volontaires"

DJAKARTA. — Le colonel Achmad, secrétaire du Conseil supérieur de la défense, a annoncé hier que l'Indonésie enverra prochainement en Nouvelle-Guinée occidentale (sous administration de la Hollande, la "première vague" de ses 10.000 volontaires de la libération. Il a ajouté que le recrutement de ces "volontaires" se poursuit dans toutes les régions du pays et que Djakarta n'écartera pas l'hypothèse d'accepter des volontaires provenant de pays comme la Yougoslavie, la RAU, la Birmanie et d'autres pays asiatiques. Lundi, le président Soukarno répétait que son gouvernement aura "arraché" de gré ou de force la Nouvelle-Guinée à la Hollande avant la fin de l'année et cela comme mesure "de légitime défense". Rien n'indique d'autre part que les efforts de médiation entrepris à New-York par le secrétaire général intérimaire de l'ONU aient donné quelque résultat.

ONU : PAR 99 VOIX CONTRE 2, APRES UN LONG DEBAT

L'Assemblée générale demande au Portugal de préparer sans retard l'Angola à l'indépendance totale

Nations-Unies, N.Y. — Par une majorité écrasante (presque à l'unanimité), l'Assemblée générale des Nations Unies a lancé hier soir un appel solennel au Portugal pour qu'il reconnaisse le droit de l'Angola à l'indépendance et prépare sans plus tarder ce territoire africain à y accéder. Le projet de résolution en ce sens, présenté par une cinquantaine de délégations africaines et asiatiques, a été approuvé par 99 voix contre 2 (Espagne et Union soviétique), une abstention (France), cependant que l'Islande était absente et que le Portugal boycottait cette séance comme il a fait de tout le débat qui a duré près de deux semaines.

La délégation française avait annoncé son abstention au cours du débat en expliquant que sa position s'inspirait essentiellement de considérations juridiques; Paris estime que l'ONU n'a pas le droit, de par sa chartre, de s'ingérer dans des problèmes internes; or l'Angola est juridiquement partie intégrante, province d'outre-mer, du Portugal.

AVIS DE DECES

Lisbonne, isolée. Auparavant, l'Assemblée avait repoussé un texte beaucoup plus violent contre le Portugal, présenté par la Pologne et la Bulgarie, texte qui réclamait une condamnation énergique du Portugal et invitait l'Assemblée à envisager l'imposition de sanctions contre Lisbonne si l'Angola ne recevait pas prochainement l'indépendance. Le texte a été repoussé par 43 voix contre 26 "pour" et 32 abstentions.

Ainsi, aucun des alliés du Portugal au sein de l'OTAN n'a appuyé Lisbonne; cependant, certains pays "atlantiques" comme la Grande-Bretagne avaient exprimé des réserves sur certains éléments du texte afro-asiatique tandis que d'autres, comme les Etats-Unis, avaient longuement insisté au cours du débat sur l'aspect négatif de l'oeuvre coloniale portugaise et souhaité qu'un Angola indépendant conserve des relations étroites dans tous les domaines avec l'ancienne métropole.

Nature de la résolution. La résolution adoptée hier: 1) déplore vivement la répression militaire contre le peuple de l'Angola, le fait que

L'envoi de Glenn est reporté au 13 février

CAP CANAVERAL. — Les Etats-Unis n'ont plus l'espoir de placer un astronaute en orbite de la terre, avant le 13 février prochain. Cette décision a été prise hier. L'expédition devait être tentée demain, après avoir été remise déjà six fois depuis le 20 décembre dernier. "Des difficultés techniques de la fusée Atlas" sont la cause du dernier délai, selon le lieutenant-colonel John A. Powers, porte-parole de l'administration de l'aéronautique et de l'espace. Il n'a pas voulu donner plus de précisions.

La fusée Atlas peut servir aux forces armées et la censure empêche la publication de certains aspects de son fonctionnement. Sa puissance est de 360.000 livres de poussée. Selon des renseignements dignes de foi, la déféction résiderait dans le système d'alimentation en carburant.

L'astronaute John H. Glenn s'est résigné à l'inaction, mais il a souligné qu'il vaut mieux acquiescer à la certitude d'une réussite.

Le contre-amiral John Chew a rappelé les 24 unités navales et leurs 15.000 hommes disposés dans l'Atlantique, dans le but de repêcher la capsule et l'astronaute dès qu'ils auraient amerré.

Les premiers communiqués indiquaient hier que tout était prêt pour l'envol de demain et que la température même serait favorable, mais, une difficulté majeure a été constatée par la suite puisqu'elle entraîne un délai de 15 jours.

en bref

L'ONU modèle

C'est sous la présidence d'honneur de M. John Diefenbaker que les étudiants des universités de Montréal, McGill et Sir George Williams ainsi que du collège Loyola, reprendront du 7 au 10 février "Les Nations-Unies modèles". Les sessions qui auront lieu à l'université de Montréal, réuniront plus de 300 délégués venus de 65 universités canadiennes et américaines. C'est le succès remporté lors des années passées que les organisateurs à reprendre ce qui est la plus importante des organisations du genre.

Bébé de 16 livres

MANIWAKI. — Mme Léa Hubert, 37 ans, ménagère, demeurant près de Bois-Franc, a donné naissance à une fille pesant seize livres. Il s'agit du 12e enfant pour les Hubert. La moyenne de poids à la naissance des autres enfants de la famille s'établissait auparavant à dix livres.

Contre le cancer

Pour la sixième année consécutive, trois Montréalais seront présidents d'honneur de la campagne de souscriptions de la division du Québec de la Société canadienne du cancer. Ce sont MM. Samuel Bronfman, Wilfrid Gagnon et Gordon McGregor. La campagne qui aura lieu en avril a pour objectif la somme de \$555.000.

Publication à Laval

QUEBEC. — Les Presses universitaires Laval doivent publier un livre contenant les textes de tous les discours donnés en novembre dernier au cours de la conférence sur les affaires canadiennes, à Laval. Les textes seront publiés dans la langue de leurs auteurs et seront accompagnés d'un résumé dans la deuxième langue.

Famille et télévision

Mme Michel Chartrand, mère de famille et membre du Conseil de la Fédération des unions de famille, donnera au collège Sainte-Croix, au 3800 de la rue Sherbrooke, une conférence sur "La famille et la télévision", le jeudi 1er février, à 8 heures du soir. On demande un laissez-passer à CL 4-7131.

ONU : cuisant échec pour l'Union soviétique

Le Conseil de sécurité décide de renvoyer sine die tout débat sur le Congo - Zorine: l'Ouest "a peur"

NATIONS UNIES, N.Y. — L'Union soviétique a essuyé hier un cuisant échec au Conseil de sécurité lorsque les puissances occidentales ont réussi à faire repousser la requête de Moscou pour un débat immédiat sur l'évolution de la situation intérieure au Congo.

Par un vote de 7 contre 2 avec deux abstentions, le Conseil a adopté une motion déposée par les Etats-Unis et tendant à renvoyer sine die tout débat sur le problème congolais: l'ambassadeur américain, M. Stevenson, a affirmé qu'un pareil débat en ce moment ne servirait aucune fin utile et risquerait par contre de nuire gravement aux progrès accomplis dans la voie de la réunification et aux efforts poursuivis en ce sens par les autorités congolaises. L'Union soviétique et la Roumanie ont voté contre la proposition des E.-U., le Ghana et la République arabe unie ont opté pour l'abstention, alors que les votes favorables étaient déposés par les E.-U., la France, la Gde-Bretagne, la Chine (nationaliste), l'Irlande, le Chili et le Venezuela.

Avant le vote sur la motion américaine — déposée par M. Stevenson dès le début de la réunion — une violente querelle sur la procédure devait opposer l'URSS et les Etats-Unis. Finalement, le président du Conseil pour le mois de janvier, l'ambassadeur Dean, de Gde-Bretagne, déclara recevable la requête de Stevenson voulant que le vote sur sa proposition se prenne sans débat préalable. Le délégué soviétique, le ministre Zorine, en appela de cette décision et l'opinion du président fut maintenue par un vote de 7 contre 2 avec 2 abstentions. Le résultat devait être le même lors du scrutin sur la proposition américaine elle-même.

Dans sa brève intervention, M. Stevenson souligna que le gouvernement congolais avait exprimé son opposition à tout débat du problème congolais au Conseil de sécurité présentement et rappela que le premier ministre Cyrille Adoula devait arriver à New-York jeudi. Dès lors, de dire le représentant des E.-U., s'il doit y avoir un débat, la simple décence commande d'attendre l'arrivée de M. Adoula.

M. Stevenson ajouta que deux jours plus tôt, à Lagos, les chefs d'Etat de vingt pays indépendants d'Afrique, avaient approuvé à l'unanimité la position du premier ministre congolais et adressé un câblogramme col-

lectif au président du Conseil de sécurité pour exprimer leur opposition à tout débat sur le problème au Congo, actuellement.

M. Zorine, qui avait demandé l'ouverture d'un nouveau débat en affirmant que les mercenaires étrangers au Katanga se moquaient des décisions de l'ONU, a déclaré que les puissances occidentales "craignaient" de participer à un débat sur le Congo. Il a ajouté qu'avant de demander la réunion du Conseil, il avait sollicité l'opinion de la délégation congolaise à l'ONU, laquelle aurait chaleureusement encouragé dans son initiative. Zorine a encore soutenu que le gouvernement congolais et la conférence pan-africaine de Lagos avaient désapprouvé l'idée d'un débat parce que l'Occident aurait fausement représenté à ces pays les véritables mobiles de l'URSS. Enfin, le délégué soviétique a accusé le président Dean de partialité évidente en faveur de Stevenson.

Londres tentera de faire rouvrir les négociations

GENEVE. — La Grande-Bretagne mettra tout en oeuvre pour susciter la reprise des discussions anglo-américano-soviétiques sur l'interdiction des expériences nucléaires, au cours des négociations sur le désarmement général qui doivent commencer à Genève, le 14 mars.

Le chef de la délégation britannique, sir Michael Wright, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que les puissances nucléaires de l'Occident "soulèveront certainement cette question" dès le début des négociations qu'entreprendra le nouveau comité des dix-huit pays. On sait que les entretiens des "trois" ont été ajournés sine die lundi, à la demande des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'URSS a accusé les Occidentaux d'avoir délibérément saboté les négociations qui avaient commencé le 31 octobre 1958.

Londres et les "Six" étudient le sort des exportations du Canada

BRUXELLES. — De hauts fonctionnaires de la Grande-Bretagne et de la Communauté économique européenne, pour suivre l'examen des "problèmes" que soulève l'adhésion éventuelle de Londres à la CEE, ont notamment discuté hier des répercussions qu'aurait cet événement pour les exportations des autres pays du Commonwealth vers le Royaume-Uni et vers l'Europe occidentale. Les experts devaient aussi s'interroger sur la procédure d'association à la CEE, qui peut être envisagée envers les membres africains et asiatiques du Commonwealth, c'est-à-dire les pays sous-développés.

Cette formule concerne principalement les pays comme l'Inde, le Pakistan, la Malaisie, Ceylan, d'une part, le Ghana et le Nigeria, d'autre; rien n'a encore été décidé quant à une autre catégorie de territoires britanniques, comme les Antilles anglaises, Chypre, Malte, etc. Mais, il est peu probable qu'un statut de membres associés puisse être envisagé pour les pays comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

Dans le cas de ces derniers pays, Londres demande que la CEE revisant son tarif extérieur commun supprime totalement les tarifs sur certains produits et les réduise substantiellement sur d'autres afin que les exportateurs canadiens, australiens et néo-zélandais ne subissent pas de conséquences trop graves, c'est-à-dire une trop forte diminution de leurs ventes à la CEE. Les experts doivent faire rapport à leurs gouvernements le 22 février sur les progrès accomplis au cours des discussions.

On sait que déjà, les anciennes colonies françaises et belges sont, presque toutes, associées à la CEE, ce qui leur vaut un grand nombre d'avantages en matière de préférences tarifaires et d'assistance économique et technique. Les "six" ont admis, en principe, que les pays britanniques d'Afrique et d'Asie pourraient être admis au bénéfice du statut d'association.

Assurance Revenu...

Vous avez appris votre métier, étudié votre profession pendant 3, 4, 5 et 6 ans, pour pouvoir jouir d'un revenu qui vous permet de vivre indépendamment. Si demain vous êtes incapable de vous présenter à votre travail à cause de maladie ou d'accident, ce revenu cesserait. L'assurance salaire vous garantit un revenu de \$25, \$50, \$70 ou \$100 par semaine pendant 2, 3, 5 ans ou jusqu'à 65 ans, suivant le montant et le plan choisi. L'indemnité est payable après 7 jours de maladie. En cas d'accident, elle est payable dès le premier jour et pour toute la vie. Les nouveaux plans d'assurance salaire coûtent moins cher et sont mieux adaptés.

VOICI QUELQUES EXEMPLES

Marchand, vendeur, notaire, dessinateur, hôtelier, journaliste, architecte, etc.	Arpenteur, garagiste, biologiste, contracteur, homme de métier, etc.
Plans 5 ans : \$50 par semaine	Même plan
AGE 30 ANS — \$7.96 PAR MOIS	AGE 30 ANS — \$8.90 PAR MOIS
AGE 35 ANS — \$8.23 PAR MOIS	AGE 35 ANS — \$9.19 PAR MOIS
AGE 40 ANS — \$8.89 PAR MOIS	AGE 40 ANS — \$9.85 PAR MOIS

Ces plans sont disponibles de 18 à 55 ans. Prime payable annuellement, semestriellement ou mensuellement. Pour renseignements, St-Hyacinthe : P.R. 47101 — Beloeil : F. 6785

► L. M. DÉSILETS Case 225, Le Devoir DU. 9-5054



Est-ce le mot juste sur votre paillasse d'entrée?

Si votre maison paraît son âge — ou plus vieille — il se peut que vous trouviez difficile de vous sentir enthousiaste à la pensée de recevoir des gens chez vous.

La meilleure façon de la remettre en bon état — de sorte que vous voudrez vraiment recevoir à votre tour le club de bridge ou les amis — est de faire restaurer votre maison au moyen d'un prêt économique de la Banque de Montréal spécialement destiné à cette fin. Les Prêts de la B de M pour l'Amélioration des Maisons financent toutes sortes de réparations et d'améliorations, qu'il s'agisse d'un logement particulier à un étage ou d'un groupe de maisons de rapport, que vous y habitez ou non.

VOICI VOTRE CHANCE de redevenir fier de votre maison. C'est la saison tranquille pour plusieurs corps de métier, de sorte qu'au moyen d'un prêt de la B de M, vous pouvez faire exécuter les travaux au moment où vous le voulez, de la façon que vous l'entendez et à un prix qui vous convient. Pourquoi ne pas venir en causer dès maintenant avec le personnel de la succursale de "MA BANQUE" qui vous convient le mieux?

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada

Il y a 75 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Au papa bricoleur Machine-outil DE WALT POWER SHOP

- Modèle d'établi
- Peut scier sur tous les angles verticaux et horizontaux
- Moteur 3/4 c.v. — 110 ou 220 volts
- Lame de 9". Coupe 2 1/2" dans le bois
- Protecteurs flottants de sécurité
- Avec divers accessoires, vous obtenez 12 outils dans 1
- Machine radiale no 925H.

\$349.00 (Similaire à l'illustration)

Modèle de plancher à servo-frein. Moteur 1 1/2 c.v. — 110 ou 220 volts. Lame de 10". Coupe 3" dans le bois. SCIE AVEC BANC sans attachement. No 1030.

\$525.00 (Conditions faciles de paiements)

OMER DESERRES

1406 SAINT-DENIS, ANGLE STE-CATHERINE 6955 ST-HUBERT, ANGLE BELANGER

Tél.: AV. 8-0251 — STATIONNEMENT GRATUIT Ouverts jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Capitalisme vs communisme

SAINT-JEAN, N.B. — La victoire dans la lutte opposant le capitalisme et le socialisme ira à celui des deux régimes qui offrira le meilleur niveau de vie à l'humanité, a déclaré hier M. Amasap A. Aroutounian, ambassadeur soviétique au Canada. "Ni la guerre ni la course aux armées ne saurait décider de l'issue de la lutte entre ces deux régimes, a-t-il ajouté.

"En dernière analyse, la victoire ira à celui des deux systèmes qui offrira le meilleur niveau de vie à l'homme, c'est-à-dire qui satisfera le mieux ses besoins matériels et spirituels".

B. a déclaré que les nations et les Etats du monde sont devant l'alternative suivante: coexistence pacifique ou concurrence économique ou guerre nucléaire.

"Je crois que chacun conviendra que la paix est le seul choix possible.

M. Aroutounian parlait devant environ 200 membres d'un Club social.

Au sujet des relations russo-canadiennes, l'ambassadeur s'est dit assuré que l'évolution "d'une coopération fructueuse" entre les deux nations pourrait s'accomplir sans préjudice à l'un ou l'autre de ces deux pays.

Time va continuer de publier au Canada

Le rédacteur en chef du magazine "Time", M. M. Caldwell, dans un article de l'édition canadienne de cette semaine sur la législation proposée la semaine dernière aux Communes par le premier ministre Diefenbaker, déclare que la revue fera de son mieux pour continuer d'exister en dépit de la situation qui est faite aux revues étrangères.

Cette déclaration est basée sur la présomption que ni le gouvernement ni l'opposition ne désirent expulser "Time" du Canada, affirme M. Luce.

L'une des mesures proposées par le gouvernement fédéral ne reconnaît pas comme dépenses déductibles du revenu imposable la moitié du coût de l'espace acheté par les annonceurs dans les éditions canadiennes des revues étrangères.

Le "Time" a commencé à publier son édition canadienne à Montréal la semaine dernière.

Taux de péage trop bas dans la Voie maritime

TORONTO. — Le directeur de l'Association pour la mise en valeur de la voie navigable des Grands lacs a laissé entendre qu'il faudrait augmenter les taux de péage sur la voie maritime du Saint-Laurent si l'on veut que la campagne entreprise en vue d'accroître la circulation maritime remporte du succès.

Prenant la parole lors de la réunion annuelle des directeurs, le vice-amiral Rollo Munniguy a ajouté que la baisse de la circulation et des revenus qui n'atteignent pas les prévisions, devient une menace pour l'industrie utilisant la voie maritime et le canal Welland.

Le déficit se chiffre entre 30 et 35 p.c. du total envisagé, mais l'Association hésite à monter les prix parce que cette mesure privera les exportateurs canadiens de la gratuité traditionnelle d'employer les eaux navigables.

Réunion annuelle des Cadets de l'air

OTTAWA. — Quelques cent délégués venant des dix provinces du Canada se sont inscrits en vue de l'assemblée annuelle des Cadets de l'air du Canada qui aura lieu au club Seignior, dans le Québec, les 7 et 8 février prochains, a-t-on annoncé.

Une délégation de l'ARC sera dirigée par le maréchal de l'air Hugh Campbell, chef

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

Inspection des viandes

OTTAWA. — Le ministre de la Santé nationale, M. Monteith a déjà reçu quelques réponses des provinces au sujet de la réglementation touchant l'inspection des viandes. Le ministre s'attend d'avoir sous peu des entretiens avec des représentants de certaines provinces. Celles-ci ont été invitées à dire ce qu'elles pensent de la réglementation actuelle.

La session fédérale

A la défense des pêcheurs de Terre-Neuve

OTTAWA. — L'aide que le gouvernement fédéral accorde aux pêcheurs de Terre-Neuve tient de la discrimination si on la compare à l'assistance financière donnée aux producteurs de blé de l'Ouest, a dit hier le député libéral Chesley W. Carter.

Peu de temps auparavant, les Communes avaient ratifié à l'unanimité une compensation de \$42,000,000 aux producteurs de blé éprouvés par la sécheresse.

Le ministre des pêcheries, M. Maclean, n'a répliqué qu'une somme de \$200,000 pour secourir les pêcheurs de Terre-Neuve. Il s'est défendu de pratiquer le favoritisme à l'égard des pêcheurs de la côte du Pacifique.

Plusieurs autres députés ont participé au débat, la plupart pour affirmer ne pas comprendre la différence de traitement accordé aux fermiers et aux pêcheurs.

Perte considérable pour la Canadair

OTTAWA. — Le ministre des transports, M. Balcer, a promis de faire enquête au sujet de la société Seaboard Airlines qui, selon M. Lionel Chevrier, n'aura pas été capable d'effectuer le paiement de cinq avions CL-44 achetés de la compagnie Canadair à Montréal. La compagnie Canadair aurait subi une perte d'environ \$5,000,000 dans cette transaction.

Publicité fédérale dans Reader's Digest

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que la politique fédérale

\$458,000 en subventions à des oeuvres

Le conseil municipal de Montréal a voté hier soir une somme totale de \$458,000 en subventions à des oeuvres de charité et des organisations sociales. C'est la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises qui reçoit le plus fort montant, soit \$236,456. Voici quelques-unes des principales autres subventions: Fédération of Catholic Charities, \$27,992; Federation of Jewish Community Services, \$18,036; Welfare Federation \$65,776; N. D. C. Library for boys and girls, \$18,000; Bibliothèque des enfants d'Hochelega, \$10,000; Société d'archéologie et de numismatique, \$5,000.

La liste est sensiblement la même que l'an dernier. Cette année, on a rayé la somme de \$300 accordée à l'Association de jeunesse canadienne française pour la célébration de la fête de Dillard des Ormeaux, mais on a ajouté une somme de \$5,000 pour l'Institut de réhabilitation.

Le président du comité exécutif, M. Saulnier, a déclaré après l'approbation de cette liste, que l'administration espère que les municipalités de la banlieue seront incitées à suivre l'exemple de la métropole.

Plus tôt, on avait voté une somme d'un million de dollars en crédits pour des travaux d'amélioration locale, tel que pavages, égouts, trottoirs, etc.

Washington ...

(Suite de la première page)

hington est assuré de l'empêcher, fut-ce de justesse mais au prix d'un ébranlement de la solidarité des pays de l'OEA et d'un échec diplomatique grave.

Grandes lignes du projet. On prévoyait que le débat durerait toute la nuit, la délégation cubaine ayant manifesté l'intention d'intervenir lors de la discussion de chaque paragraphe du projet de résolution. Il est également possible que des amendements soient déposés par le groupe des Etats "méditerranéens" ou l'autre paragraphe du projet.

La discussion devrait prendre fin par le vote ce matin mais au début de la conférence.

Voici quelques-uns des points essentiels du projet de résolution. Il déclare:

1. Que l'adhésion d'un membre quelconque de l'OEA au marxisme-léninisme est incompatible avec le système inter-américain et que l'alignement d'un pays de l'OEA sur le bloc sino-soviétique rompt l'unité et la solidarité des pays de l'hémisphère;

2. Que le gouvernement actuel de Cuba, qui s'est proclamé marxiste-léniniste, va à l'encontre des principes et des objectifs de l'OEA;

3. Que par suite, le gouvernement de Cuba s'est exclu lui-même du système inter-américain, que sa participation à ce système est désormais impossible; 4. Que le Conseil de l'OEA et les autres organismes du système inter-américain ont le droit de prendre sans délai les mesures nécessaires pour traduire dans les faits cette exclusion de Cuba du système inter-américain.

C'est dire que Washington et ses alliés ont renoncé à exiger l'expulsion "hic et nunc" de Cuba de l'OEA et accepté de renvoyer le problème au Conseil permanent qui siège à Washington. Il est à prévoir que les manœuvres de procédure retarderont de plusieurs mois la mise effective de Cuba au ban de l'OEA.

C'est probablement sur la dernière partie, celle qui a trait à l'expulsion de Cuba sinon de l'OEA comme telle, des décrets de tous les Etats, que la vision apparaîtra lors du vote.

touchant la publicité gouvernementale à l'avenir sera conforme aux mêmes exigences que celles imposées aux autres annonceurs canadiens.

On avait attiré son attention sur le fait que le gouvernement canadien était le plus gros annonceur individuel dans la livraison de février du magazine Readers' Digest. M. Hazen Argue voulait savoir si cela correspondait à la législation récemment annoncée pour favoriser l'augmentation des revenus publicitaires des magazines canadiens. M. Diefenbaker a expliqué que l'annonce parue dans le Readers' Digest de février avait été commandée avant la publication du rapport de la Commission O'Leary.

Les congédiements chez Cockshutt

OTTAWA. — Le ministre du travail, M. Starr, se propose de vérifier les faits avant de commander les congédiements d'employés qui auraient suivi la vente de la société Cockshutt Farm Equipment Ltd. de Brantford, à la White Motor Company, de Cleveland. Selon M. Hazen Argue, même le gérant de l'usine Cockshutt aurait démissionné pour protester contre le nombre considérable de congédiements.

M. Starr lui a dit d'attendre parler de ces congédiements pour la première fois.

Riposte des fonctionnaires provinciaux

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux a accusé hier le Conseil général des employés civils d'avoir trahi les 12,000 fonctionnaires en procédant à un changement de constitution et à une hausse de cotisation sans consultation des intéressés.

Le président du Syndicat, M. Paul Larouche, dit que les trois officiers supérieurs du nouvel organisme sont un agronome, un ingénieur et un avocat, donc des professionnels exclus automatiquement de la véritable organisation syndicale.

M. Larouche dit qu'il ne peut y avoir de collaboration avec un organisme qui est le prototype du syndicat de boutique si vigoureusement condamné dans le programme du parti libéral.

Il demande aux fonctionnaires de ne pas être dupes des dirigeants du Conseil général et de ne pas, par une décision irréfléchie, retarder leur avancement d'un quart de siècle.

M. Laurent Galipeau est décédé à St-Jean

M. Laurent Galipeau, père de feu Charlemagne Galipeau, trois fois du Devoir, est décédé hier à St-Jean. Il laisse dans le deuil son épouse née Dorila Lemaire; ses fils, Germain de Montréal, Maurice de Québec et Gilles de Granby; ses filles, Mme Georges Leclair (Laurence), Mme Samuel Ponton (Thérèse), Mme Gérard Préfontaine (Geneviève), toutes trois de St-Jean, ainsi que Mme Martin Forest (Jeanne-Marie) de Joliette, Mme Raymond Guillet (Gabrielle) de Ville Laflèche, Mme Gratien St-Amant (Cécile) de Montréal; Mme Charlemagne Galipeau de Montréal.

Le corps est exposé aux salons Lesieur & Frères Limitée, 114 rue St-Jacques à St-Jean. Le service funéraire aura lieu vendredi à dix heures en l'église paroissiale Ste-Brigitte d'Iberville.

Nouveau syndicat

QUEBEC. — La gazette de Québec confirme l'autorisation en date du 18 janvier, par le secrétaire de la province, de la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de "l'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal".

On sait qu'au début du mois de décembre dernier, le conseil municipal de Montréal, d'une part, et les gouvernements de la Société Radio-Canada, d'autre part, ont approuvé le projet de contrat à intervenir entre la cité et la société. Ce contrat prévoyait de recevoir l'approbation du cabinet fédéral et le ministre des travaux publics doit nécessairement donner son consentement.

Le projet de contrat prévoit que la date ultime de la signature du contrat ne doit pas être après le 12 mars prochain.

Québec à Ottawa ...

(Suite de la première page)

à la Législature une proposition comme celle que vous nous faites sans être en mesure de donner des détails explicites sur la législation proposée.

"Vous vous souvenez sans doute qu'avant de suggérer aux provinces l'amendement constitutionnel apporté en 1951 avec le consentement du Parlement et de toutes les Législatures, un comité du Sénat et de la Chambre des communes, comité dont j'étais président conjoint, avait étudié la question à fond au cours de séances publiques. Sur le rapport de ce comité, le gouvernement fédéral d'alors avait pu faire des propositions précises aux provinces. Ces dernières, lorsqu'elles ont accepté l'amendement constitutionnel suggéré, avaient exactement quelle politique le gouvernement proposerait au Parlement.

"Je crois sincèrement qu'il est essentiel que votre gouvernement soumette à toutes les provinces les détails de votre projet avant de leur demander de proposer aux Législatures un consentement à un amendement constitutionnel.

Ce n'est que lorsque nous aurons en main tous les renseignements nécessaires qu'il sera possible au gouvernement du Québec de se former une opinion sur l'opportunité de l'amendement proposé.



Me Gérard Delage, conseiller juridique et administrateur de l'Association des hôteliers de la Province de Québec, vient d'être nommé membre du cabinet de l'American Hotel Association.

Ce Comité consultatif dont le principal objectif est de déterminer la politique de l'industrie hôtelière en Amérique du Nord est composé des officiers supérieurs de l'American Hotel Association et de six représentants de l'American Hotel Trade Association Executives dont Me Delage est vice-président.

M. Lesage dit ...

(Suite de la première page)

ses naturelles du Canada en vue de notre expansion nationale. "Nous croyons, poursuit-il, que le temps est venu de considérer à l'échelle nationale l'utilisation et l'aménagement le plus complet de nos ressources d'énergie électrique. L'établissement d'installations de transport sur de longues distances entre les provinces et, ultimement, entre les différentes régions du Canada, rendrait possible le développement des sources hydroélectriques qui se trouvent dans des endroits éloignés et dont l'exploitation serait autrement retardée pendant encore de nombreuses années sinon indéfiniment. Etant donné la nature des problèmes à résoudre, le gouvernement du Canada serait heureux d'aider à leur étude et à leur solution. Les problèmes intéressent la nation dans son ensemble aussi bien que chacune des provinces ainsi que les relations entre les provinces.

"C'est dans cette idée que le gouvernement du Canada croit que devrait se tenir une conférence, au cours de laquelle les ministres provinciaux les plus directement intéressés, ainsi que leurs conseillers techniques et leurs experts en énergie, pourraient s'entretenir avec les ministres fédéraux des problèmes fondamentaux relatifs au développement et au transport de l'énergie électrique au Canada. Je propose qu'une telle réunion soit convoquée à Ottawa tout prochainement et je serais heureux d'avoir votre avis à ce sujet".

Les îles du littoral

"Le Devoir" de lundi rapportait une déclaration de M. Bona Arsenault au sujet des îles du littoral des baies James et d'Hudson. Le ministre des terres et forêts trouvait ridicule que ces îles appartiennent au territoire du nord-ouest et non à la province de Québec. Il ajoutait que le Québec devrait entreprendre des négociations avec Ottawa afin de devenir propriétaire de ces îles.

Le chef de l'opposition a souligné, hier, une question de privilège pour demander des explications à M. Arsenault.

C'est le premier ministre qui s'est levé pour répondre "au nom du Cabinet".

"Cette question, a-t-il dit, doit être située dans son cadre juridique. Peu de temps après la Confédération, Ottawa a acquis de la compagnie de la baie d'Hudson les territoires qui comprennent actuellement le Nouveau-Québec et une partie du Manitoba. En 1912, le gouvernement fédéral adoptait une loi cédant à notre province cette partie qui a pris le nom de Nouveau-Québec. Ce territoire était borné par le long des rives de la baie d'Hudson et de la baie James".

ce qui voulait dire que les îles demeuraient en possession du fédéral.

"Quant à l'opportunité de réclamer ces îles, c'est là un sujet qui fait l'objet de nos études. Personnellement, lorsque j'étais député à Ottawa, j'ai pris, au sujet du sol et du sous-sol de la région de la baie d'Hudson, une position pro-québécoise et autonomiste. Ce ne serait pas d'ailleurs la première fois que des cessions de territoires sont faites par Ottawa. Exemple: quand les provinces de l'ouest ont été créées à même une grande partie du territoire acquis de la compagnie de la baie d'Hudson, le fédéral s'était réservé la juridiction sur les ressources naturelles et ce n'est qu'en 1929 qu'Ottawa cédait à ces provinces la juridiction exclusive sur leurs ressources.

M. Lionel Bertrand en Chambre

"Nous changerons de politique si les évêques dénoncent le gouvernement"

QUEBEC (DNC) — "Si un jour, les évêques dénoncent une législation du gouvernement, je sais que tous les membres du cabinet se soumettront respectueusement et changeront d'opinion", a déclaré, hier, M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province.

M. Bertrand a cependant précisé qu'aucun membre de l'épiscopat n'avait jusqu'ici dénoncé une loi du gouvernement.

Le secrétaire de la province a déclaré que le discours prononcé, jeudi soir, par le député de Maskinongé "était indigne d'un membre qui siège dans cette chambre."

M. Johnson: Point d'ordre. M. Bertrand: Quel article? M. Johnson: 295.

M. Bertrand: "Je retire le mot 'indigne'". M. Hamel: "N'est pas digue..."

M. Bertrand: Le discours du député de Maskinongé n'a pas semblé avoir été pris non seulement par les visiteurs dans les galeries, mais même par ses collègues du parti. Le député

de Maskinongé n'a pas applaudi une seule fois. Ce n'est pas lui qui verserait dans une telle démagogie. L'ex-secrétaire de la province, M. Yves Prévost qui a l'habitude de l'entendre et du chic n'a pas applaudi non plus...

M. Johnson: "Autant que le procureur général quand le premier ministre parle..."

M. Bertrand a reproché à M. Germain Caron d'avoir évoqué des voix autorisées pour dire que sous le présent gouvernement la province allait vers le gauchisme et l'anticléricalisme.

"Les voix autorisées, cela veut dire la hiérarchie, les autorités religieuses, a dit M. Bertrand. Et je ne sache pas que le cardinal Léger ou le primat de l'Eglise canadienne ait condamné la législation du présent gouvernement. Je n'ai pas de leçon de morale à prendre du député de Maskinongé, ni des membres de cette chambre, ni des ministres. Quand on dit que le gouvernement favorise le gauchisme, on m'attaque et on attaque les autres membres du cabinet..."

M. Bertrand a souligné que l'évêque de Trois-Rivières n'eux des diocèses de Mont-Laurier et de St-Jérôme n'ont dénoncé le gouvernement... "Et si un jour, ils le font, je sais que tous les membres du cabinet se soumettront respectueusement et changeront d'opinion."

Le secrétaire de la province a accusé M. Caron de se servir de la religion pour distiller le poison de la politécaille. "Il ressemblait à un enfant de chœur qui s'irrite parce qu'il a peur de froisser son surplis."

"Les relations entre l'Etat et l'Eglise n'ont jamais été meilleures que sous le présent gouvernement", a dit M. Bertrand.

REPRÉSENTANTS

HOMMES OU FEMMES

Nouvelle carrière dans la vente. Ceci est une position permanente qui vous offre un des salaires les plus élevés dans le domaine de la vente. Nous faisons partie d'une organisation internationale spécialisée dans les fonds mutuels. Expérience en placement ou dans la vente pas nécessaire. Entraînement complet donné. Les représentants à temps partiel qui voudront se joindre à notre personnel régulier seront considérés. Téléphonez pour rendez-vous à Mme Malenfant, CR. 3-2817. Confidentiel.



"LE CASTEL DES QUATRE SAISONS"

Endroit idéal pour personne voulant trouver le calme et le repos dans une atmosphère sereine et agréable. Chambres confortables — Cuisine excellente — Repas servis dans les chambres si désiré.

(Les personnes retraitées désirant un séjour permanent seront les bienvenues.)

S'adresser à: PENSION MATHIEU, C.P. 127, Bury (Compton) près de Sherbrooke P.Q.

TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

61ème RAPPORT ANNUEL 31 DÉCEMBRE 1961



PLUS DE GENS BIEN ARRIVÉS...

ONT ACHETÉ des polices Crown Life en 1961

UN RECORD EN AFFAIRES NOUVELLES \$638,267,892

DÉTIENNENT des polices Crown Life en 1961

UN RECORD POUR POLICES EN VIGUEUR \$3,192,656,043

ONT TOUCHÉ des versements et des crédits Crown Life à titre de détenteurs et de bénéficiaires

UN RECORD DE \$63,333,128

LES GENS AVISÉS CHOISISSENT

CROWN LIFE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE FONDÉE EN 1900 / TORONTO, CANADA

Nouvelle émission

Nous offrons :

\$211,100

d'actions ordinaires classe "A" de

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE

(Constituée en vertu des lois du gouvernement du Canada)

Conseiller juridique: Me Jean Drapeau, L.L.L.

Description: Actions ordinaires, classe "A", valeur nominale \$100, à dividende privilégiée de 6%, non cumulatif; participantes et comportant un droit de vote.

Renseignements généraux: L'Imprimerie Populaire Limitée compte près de 32 ans d'existence. Elle est éditrice du journal LE DEVOIR et propriétaire d'un atelier d'imprimerie.

PRIX: 100. l'action

Sur demande, nous vous ferons parvenir un prospectus

Nous offrons ces actions sous réserve de vente au préalable et nous nous réservons le privilège de réduire ou de refuser toute commande.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE

434 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL — Tél.: VI. 4-3361

Détachez et faites-nous parvenir

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE

434 est, rue Notre-Dame

Montréal

Je désire obtenir de plus amples renseignements sur votre émission

NOM

ADRESSE

Tél.

Compromis rejeté par les employés du Royal York

TORONTO. — Les employés en grève du Royal York, qui appartiennent au Pacifique Canadien, ont voté hier en faveur de la poursuite de la grève qui dure depuis neuf mois. Le vote a été de 341 contre 15.

On n'a pas donné immédiatement de détails sur le projet de règlement au sujet duquel le Syndicat des employés d'hôtels et de clubs (CTC) a voté. Le projet de compromis a été soumis la semaine dernière par M. W. K. Warrender, ministre du travail de l'Ontario.

Nouveau syndicat de camionneurs

La majorité des artisans-camionneurs des comtés de Richelieu-Verchères et Yamaska ont joint les rangs du Syndicat national des artisans-camionneurs du Québec, déclare M. René Harnegnies, organisateur de la Confédération des syndicats nationaux.

Ce groupement est composé uniquement des personnes propriétaires de leur propre camion et il sera affilié au Conseil central des syndicats nationaux de Sorel. Il travaillera en étroite collaboration avec le syndicat des ouvriers du bâtiment de Sorel.

Le principal but de ce Syndicat sera de faire augmenter à un juste niveau les taux actuels de transport de marchandises ou divers matériaux que ces camionneurs charriaient habituellement, lesquels taux sont présentement trop bas.

La LPM: abolition de la Régie des loyers

La Ligue des propriétaires de Montréal a demandé au gouvernement de la province de Québec de supprimer la Régie provinciale des loyers.

M. Paul-J. Bertrand, président de la ligue, a déclaré que cette demande avait été motivée par le fait que le gouvernement avait affirmé que les contrôles sur les loyers seraient prorogés jusqu'au 30 avril, 1963. Le président a ajouté qu'étant donné que la Régie des loyers avait été formée après la guerre pour faire face à une crise de logements et qu'il y en avait maintenant environ 10,000 à louer, cette institution n'a plus de raison d'être.

Il a dit: "Nous espérons que cette législation sera abolie, mais en attendant, nous continuerons de lutter parce que nous pensons que cette loi nuit à tous les propriétaires de la municipalité et va à l'encontre des intérêts publics."

Cours de russe à l'U. de M.

Pour répondre à la demande du public, le Centre d'études slaves de l'Université de Montréal annonce l'ouverture d'un autre cours de langue russe pour débutants, à compter du 29 janvier.

Les personnes qui auront suivi ce cours avec succès pourront ensuite s'inscrire à l'une ou l'autre des spécialités suivantes: russe littéraire, russe scientifique, russe commercial, traduction et enseignement du russe.

Le Centre d'études slaves offre également un vaste choix de cours de langues et de civilisations slaves et est-européennes en vue de grades académiques (baccalauréat, maîtrise, doctorat, certificat et licence) et de carrière dans l'enseignement secondaire et universitaire, dans l'industrie, le commerce, le Service civil et les Forces armées canadiennes.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au Centre d'études slaves de l'Université de Montréal, REgent 3-9951, poste 443.

Les aveugles disent merci aux policiers

Vendredi, le 2 février, 1962 à 10.00 a.m., aura lieu la présentation officielle d'une plaque à M. le directeur J.A. Robert du service de la police de la ville de Montréal, par des représentants de l'Institut national canadien pour les aveugles et du Conseil canadien des aveugles.

Cette plaque qui sera présentée au directeur par des aveugles, au nom des aveugles de Montréal, exprimera leur reconnaissance pour les services rendus par les policiers de Montréal, qui si souvent guident les piétons aveugles à travers les rues ou à monter dans les autobus et les aident partout où une bonne vision est requise. Le directeur Robert recevra cette plaque au nom des agents du service de la police de Montréal. Cette présentation aura lieu dans le bureau du directeur Robert.

Cette cérémonie ouvrira officiellement la Semaine de la canne blanche de 1962, qui est uniquement une campagne éducative. Le slogan de cette année est: "Pensez! Que signifie la canne blanche?" et aura lieu du 4 au 10 février, 1962. Le but de cette semaine est de chercher à faire mieux connaître la signification de la canne blanche, symbole de la cécité, de donner une plus grande compréhension de la cécité et des aveugles, et d'attirer l'attention sur la nécessité de prendre grand soin de ses yeux.

500 EST, SAINTE-CATHERINE

Ed. Archambault

2140 DE LA MONTAGNE

Toute vente
finale...
aucun
échange

VENTE DE DISQUES
40% à 60%
de réduction!

Toute commande postale doit être accompagnée, en plus du prix des disques, de 25¢ pour un premier disque et de 10¢ pour chaque disque additionnel, pour frais d'envoi; prière d'ajouter la taxe de vente.

EXTRA! EXTRA! Disques STEREO

PIROUETTE

\$1.98 ch.
POPULAIRES

91. PEREZ PRADO, Cha Cha, Vol. II.
92. BILLY RODRIGUEZ, Charanga And Pachanga.
93. BIG SOUND, Heart of Mexico.
94. Theme from Exodus & Wonderland by Night.
95. INK SPOTS, Vol. II.
96. Tribute to Mario Lanza, Enzo Stuarti.
97. INK SPOTS at Las Vegas.
98. ART MOONEY, Cha Cha, Vol. II.
99. JOHNNY KAY Sings in Italy, Vol. II.
100. BIG SOUND, Heart of Hawaii.
101. JOHN KILEY à l'Orgue, Vol. I.
102. MONKY TONK Classics, Mike DiNapoli's Group.
103. TORERO, Bullfight Music.

SERIE "PERCUSSION"

74. The Pinnacle of Percussion.
75. Twin Pianos and Percussion.
76. Broadway in Ping Pong Percussion.
77. Cha Cha in Ping Pong Percussion.
78. Hawaii in Ping Pong Percussion.
79. Ink Spots Ping Pong Percussion.
80. Jerome Kern Ping Pong Percussion.
81. Harmonica and Percussion.
82. Pipe Organ and Percussion.
83. BIG SOUND, Percussion Espagnole.
84. The George Gershwin SOUND.

Disques MONO "PARLIAMENT"

\$1.59 ch.
CLASSIQUES

- PLP-101 DVORAK, Symphonie du Nouveau Monde.
- PLP-102 KHACHATURIAN, Gayane.
- PLP-103 RIMSKY-KORSAKOV, Scheherazade.
- PLP-104 MOZART, Concerto No 4, Violon et Orchestre.
- PLP-105 BEETHOVEN, Symphonie No 6 "Pastorale".
- PLP-106 MOUSSORGSKY-RAVEL, "Pictures at an Exhibition".
- PLP-107 OVERTURES ET PRELUDES célèbres.
- PLP-108 DEBUSSY, La Mer Nocturne.
- PLP-109 TCHAIKOVSKY, Symphonie No 6, "Pathétique".
- PLP-110 RAVEL, Bolero Rhapsodie Espagnole.
- PLP-111 R. STRAUSS, Rosenkavalier Till Eulenspiegel.
- PLP-112 STRAUSS, Valse.
- PLP-113 BEETHOVEN, Sonates Appassionata & A la Lune.
- PLP-114 DAVID OISTRAKH, Récital de Violon.
- PLP-115 TCHAIKOVSKY, Concerto No 1, Piano.
- PLP-116 LISZT, Concerto Pathétique Rhapsodie Espagnole.
- PLP-117 LISZT, Les Préludes.
- PLP-118 SOVIET ARMY CHORUS AND BAND.
- PLP-119 BEETHOVEN, Symphonie No 3, "Eroica".
- PLP-120 BERLIOZ, Symphonie Fantastique.
- PLP-121 RACHMANINOFF, Concerto No 2, Piano.
- PLP-122 LISZT, Fantaisie et Rhapsodie Hongroises.
- PLP-123 BEETHOVEN, Symphonie No 5.
- PLP-124 DE FALLA, El Amor Brujo, ENESCO, Rhapsodies Roumaines.
- PLP-125 DVORAK, Concerto pour Violoncelle.
- PLP-126 SCHUBERT, Symphonie No 3.
- PLP-127 TCHAIKOVSKY, Ouverture 1812 et autres pièces.
- PLP-128 HANDEL, Water Music.
- PLP-129 BEETHOVEN, Concerto No 2, Piano.
- PLP-130 TCHAIKOVSKY, Symphonie No 5.

DISQUES LONDON

STEREO		ALBUMS STEREO	
Prix rég.	Spécial	Prix rég.	Spécial
LE MARTYRE DE ST-SERAS — Tébald et Bergoni	\$ 2.99	EUGENE ONIGIN Tchaikovsky — Opéra National de Belgique	\$ 5.37
ALCESTE Gluck — Kirsten Flagstad et Raoul Jobin	9.16	TROIS SONATES ET TROIS PARTITAS Bach	5.37
GOYESKA Grenados — Orchestre National d'Espagne	2.29	JEAN DE LA LUNE Madeleine Renaud et Michel Simon	3.58
THE GIRL OF THE GOLDEN WEST Puccini — Tébald	6.87	THE SNOW MAIDEN — Rimsky-Korsakov	7.16
GIUDITTA Franz Lehar — Hilde Gueden	28.94		

MONO		ALBUMS D'OPÉRAS MONO	
Prix rég.	Spécial	Prix rég.	Spécial
LA BOHEME Puccini — Tébald et Bergoni	\$ 9.30	AIDA Verdi — Tébald et Bergoni	\$ 10.90
PAGLIACCI — Del Monaco	9.30	LA TOSCA Puccini — Tébald et Del Monaco	7.27
BRANDENBURG CONCERTOS Bach	11.96	LA BOHEME Puccini — Tébald et Bergoni	7.27
MADAME BUTTERFLY Puccini — Anna Moffo et Cesare Valletti	11.98	IL TRAVATTORE Verdi — Milányi et Bierling Warren	6.65
LE BARBIER DE SEVILLE Rossini — Robert Merrill et Cesare Valletti	11.98	LA TRAVIATA Verdi — Leonard Warren et Rosanna Cartera	6.65
MADAME BUTTERFLY Puccini — Victoria De Los Angeles	11.98	L'HEURE ESPAGNOLE Ravel — André Cluytens	9.98
		EL AMOR BRUJO, Orchestre des Concerts du Conservatoire	2.49

Sur Opéras, aucune commande postale ou téléphonique ne sera acceptée. A notre magasin de l'ouest nous accordons 33 1/3 % de remise sur tous les disques d'opéra en stock.

DISQUES STEREO LONDON

PRIX REGULIERS \$5.98 et \$6.98 SPECIAL: **\$2.29**

CLASSIQUES		POPULAIRES	
CHAUSSON, Symphonie en Si bémol majeur, Orch. Conservatoire, Paris.		ML FAIR LADY, Great Film Songs.	
STRAVINSKY, Concerto pour piano et instruments à vent.		SONGS FOR THE YOUNG IN HEART, M. Byraves.	
DVORAK, Symphonie No 3, en Ré mineur.		MY FOOLISH HEART, Betty Smith.	
SCHUMANN, Concerto en La mineur, piano et orchestre.		JUST FOR YOU, Cyril Templeton.	
DEBUSSY, La Boîte à joujoux — Ernest Ansermet.		JAZZ AT TOAD HALL, Ken Moule's Music.	
HAYDN, Sonates Nos 32, 48 et 54 — Wilhelm Backhaus.		ANITA CERQUETTI, Récital d'Opéra.	
FALLA, "Three-cornered Hat", Orch. Nationale d'Espagne.		BARTOK, Concerto pour Orchestre.	
DUKAS, Le Péri — Ernest Ansermet.			
RIMSKY-KORSAKOV, Le val du bourdon — Ernest Ansermet.			
DEBUSSY, Gigue des Rondes de printemps — Orch. Suisse Romande.			
OVERTURES, Si j'étais Roi Zampa/Pique-Dame/Dominio Noir.			

DISQUES MONO LONDON

PRIX REGULIER \$4.98 SPECIAL CH. **\$1.79**

CLASSIQUES		POPULAIRES	
PARIS GOES LATIN — POLKA FESTIVAL		EVENING IN ROME — GREAT NAMES IN JAZZ	
SWINGING BRASS — STANLEY BLACK MUSIC OF RICHARD ROGERS		MELODY FAIR — WINIFRED ALLWELL PLAYS GERSHWIN	
SOMETHING TO REMEMBER YOU BY — SOPHISTICATE IN CUBA		STANLEY BLACK, GIRLS, GIRLS, GIRLS — YOU	
FRANK CHACKFIELD, Oscar Moore Trio — THE NIGHT WAS MADE FOR LOVE		SLEEPY LAGOON — EDMUNDO ROSS	
SHOWBOAT: PORGY AND BESS — LONELY WEEKENDS		SOUND TRACK: A BREATH OF SCANDAL avec Sophia Loren et Maurice Chevalier.	

DISQUES CLASSIQUES ET POPULAIRES DECCA

PRIX REGULIERS: \$4.20 et \$ 4.98 spécial **\$1.79**



STATIONNEMENT GRATUIT
au stationnement St-Denis
1270, rue St-Denis

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault

La maison de confiance

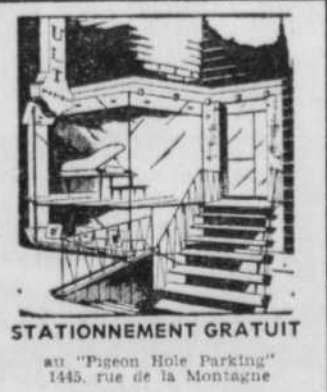
500 est, STE-CATHERINE

2140 de la MONTAGNE

VI. 9-6201

VI. 5-6202

Ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m.



STATIONNEMENT GRATUIT
au "Pigeon Hole Parking"
1445, rue de la Montagne

AUJOURD'HUI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Valeurs?... insurpassables
Choix?... incomparable
Prix?... inégalables

ALBUMS VOX

(3 DISQUES DE 12 POUCES DANS CHAQUE ALBUM)
VALEURS de \$16.35 pour **\$6.29** CH.

- VBX-1 CONCERTOS DE PIANO, Schumann, Grieg, Liszt, Beethoven et autres.
- VBX-2 ORCHESTRAL BOX, Oeuvres de Bizet, Enesco, Mussorgsky et autres.
- VBX-3 MOZART, Quintettes pour cordes, au complet.
- VBX-4 SCHUBERT, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. I.
- VBX-5 SCHUBERT, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. II.
- VBX-6 SCHUBERT, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. III et Quintettes.
- VBX-7 BACH, Messe en Si mineur.
- VBX-8 BEETHOVEN, Musique pour violoncelle et piano, au complet.
- VBX-9 SCHUBERT, Sonates pour piano, au complet, Vol. I.
- VBX-10 SCHUBERT, Sonates pour piano, au complet, Vol. II.
- VBX-11 SCHUBERT, Sonates pour piano, au complet, Vol. III.
- VBX-12 MOZART, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. I.
- VBX-13 MOZART, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. II.
- VBX-14 MOZART, Quatuors pour cordes, au complet, Vol. III.
- VBX-15 PACH, Suites pour violoncelle solo, au complet.
- VBX-16 BEETHOVEN, Quatuor pour cordes, au complet, Vol. I.
- VBX-17 VIVALDI, L'Estro Armonico, au complet.
- VBX-18 BACH, Les Concertos Brandebourgs, au complet.
- VBX-19 VIVALDI, La Cetra, au complet.
- VBX-20 CORELLI, Sonates en Trio, Opus 3 et 4, au complet.
- VBX-100 BEETHOVEN, Symphonies Nos 2, 6 et 9, Vol. I.
- VBX-101 BEETHOVEN, Symphonies Nos 1, 2, 4, 5, 7 et 8, Vol. II.
- VBX-102 TCHAIKOVSKY, Symphonies Nos 4, 5 et 6.
- VBX-103 MOZART, Symphonies Nos 25, 28, 35, 40 et 41.
- VBX-110 MOZART, Concertos pour piano, Vol. I.
- VBX-111 MOZART, Concertos pour piano, Vol. II.
- VBX-112 MOZART, Concertos pour piano, Vol. III.
- VBX-200 BACH, Passion selon saint Mathieu, au complet.
- VBX-250 BEETHOVEN, Opéra FIDELIO, au complet.
- VBX-401 CHOPIN, Oeuvres pour piano, au complet, Vol. I.
- VBX-402 CHOPIN, Oeuvres pour piano, au complet, Vol. II.
- VBX-410 RAVEL, Oeuvres pour piano, au complet, y compris les 2 Concertos.
- VBX-416 BEETHOVEN, Variations pour piano, au complet, Vol. I.
- VBX-430 BRAHMS, Oeuvres pour piano, au complet, Vol. I.
- VBX-17 BEETHOVEN, Sonates pour violon, au complet, Vol. I.
- VBX-18 BEETHOVEN, Sonates pour violon, au complet, Vol. II.
- VBX-23 HANDEL, Concertos pour orgue, au complet, Vol. I.
- VBX-24 HANDEL, Concertos pour orgue, au complet, Vol. II.
- VBX-33 VIVALDI, Concertos pour flûte, au complet.
- VBX-103 BEETHOVEN, Concertos pour piano, au complet (Whurrer).
- VBX-117 BRUCKNER, Symphonies Nos 4 et 7.
- VBX-262 BACH, Passion selon saint Jean, au complet (Brossmann).
- VBX-400 CHABRIER, Musique pour piano, au complet.

ALBUMS VOX

(DE 2 DISQUES)

VALEURS DE \$10.90 pour **\$4.49** ch.

- VUX-200 BACH, Quatre Suites Orales.
- VUX-202 BACH, Sonates pour Flûte et Clavecin.
- VUX-203 BACH, Six Motets.
- VUX-204 BERLIOZ, L'Enfance du Christ, Opus 25.
- VUX-205 CHOPIN, Polonaises, au complet.
- VUX-206 HANDEL, Jules César, Opéra en 3 Actes.
- VUX-207 DVORAK, Danse Slaves, au complet.
- VUX-208 MENDELSSOHN, Oratorio St-Paul, Opus 26, au complet.
- VUX-209 MONTEVERDI, Vêpres de la Bienheureuse Vierge.

SPECIAL

33 1/3% DE REMISE SUR DISQUES

RCA Victor ET

PLUS DE 100 SELECTIONS
AU CHOIX

Six compositeurs canadiens au Plateau, le 7 février

Des compositions pour orchestre de six compositeurs canadiens sont au programme du 7^e concert annuel de la Société de Musique Canadienne qui aura lieu au Plateau, mercredi prochain, 7 février, à 8 h. 20 p.m. Quatre sont des Montréalais: Jean Papineau-Couture, Clément Pépin, Pierre Mercier et Jean Vallerand, et deux sont de Toronto: John Beckwith et John Weinzwieg. Le concert sera dirigé par Roland Leduc, le nouveau directeur du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique. Le soliste sera le pianiste torontois Mario Bernardi.

Beethoven et Chopin au récital W. Malcuzyński

L'un des artistes favoris du public mélomane de Montréal, le pianiste polonais Witold Malcuzyński, viendra donner un récital attendu avec tant d'impatience, au théâtre St-Denis, le vendredi 16 février, en soirée.

Malcuzyński, qui fait, cette saison, une très longue tournée de plus de cent concerts dans plus de vingt pays et une cinquantaine de villes, a de nouveau voulu inscrire Montréal sur sa feuille de route.

Le récital qu'il offrira au St-Denis sera consacré à deux des grands maîtres du clavier: Beethoven et Chopin. De Beethoven, Malcuzyński fera entendre deux de ses chefs-d'œuvre les plus populaires: les 32 variations en do mineur sur un thème de Diabelli et la célèbre sonate "Appassionata". En deuxième partie, on entendra les œuvres suivantes de Chopin: la Nocturne en fa, op. 55, no 1; la troisième Ballade en la bémol majeur; un groupe de quatre Mazurkas; deux des Valses et le programme se terminera sur la troisième Scherzo en do dièse mineur.

De Clément Pépin, directeur des études au Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique, on jouera le Monologue pour orchestre, une œuvre qui fut jouée en première audition par l'Orchestre des Petites Symphonies, de Radio-Canada, sous la direction de M. Leduc.

De Jean Vallerand, on entendra la suite "Cordes en mouvement" créée par l'Orchestre de Chambre McGill sous la direction d'Alexander Broff. M. Vallerand est secrétaire général du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique.

Les deux compositeurs de Toronto sont John Beckwith, critique musical au "Toronto Star", et John Weinzwieg, professeur au Conservatoire de cette ville. Du premier, on entendra le "Concerto Fantasy" pour piano et orchestre; du second, "Symphonic Ode", œuvre qui fut jouée au Festival américain d'Aspen l'été dernier, sous la direction de Walter Susskind.

Que ce soit en récital avec orchestre, à la radio ou à la télévision, Malcuzyński reste un des pianistes les plus sollicités à travers le monde. Outre le Canada et les États-Unis, il se fait entendre, au cours de la saison actuelle, en France, en Belgique, en Pologne, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Hollande, dans le Luxembourg, au Portugal, en Grèce, en Chine, au Japon, en Inde, en Thaïlande, en Iran et au Liban, ainsi que dans cinq pays d'Amérique du Sud: l'Argentine, le Chili, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

Parallèlement, Malcuzyński a enregistré un grand nombre de disques. Parmi ses dernières réussites gravées, on peut mentionner six "Polonaises" de Chopin, un groupe de "Valses" du même Chopin, et un troisième disque Chopin avec orchestre, comprenant le deuxième Concerto de piano et la "Fantaisie".

Comme le signale "The Gramophone" de Londres: "Malcuzyński demeure le meilleur artiste à enregistrer sur stéréo".

Succès de J. Beaudry en France

FRANCE — Le chef d'orchestre Jacques Beaudry, de Montréal, a dit qu'il était extrêmement heureux de la présente série de concerts d'opéra qu'il dirige à Mulhouse.

"Nous avons fait salle comble, et jouons encore ce soir et demain, a dit J. Beaudry, samedi. Les membres de l'orchestre sont d'excellents musiciens qui travaillent avec enthousiasme".

J. Beaudry, qui dirige "Mireille", opéra de Charles Gounod, a ajouté que les chanteurs sont insurpassables. "La presse a été très élogieuse, a-t-il dit, et nous avons eu beaucoup de commentaires favorables".

J. Beaudry dit, après la représentation de dimanche, se rendre à Lyon pour diriger "Lakmé", opéra de Léo Delibes, jusqu'au mois de février. Il sera à Paris pour conduire

l'orchestre philharmonique de cette ville le 2 mars et de retour à Montréal pour présenter un concert le 6 mars.

Il a annoncé, d'autre part, que l'orchestre symphonique de Montréal fera une tournée de concerts à Moscou, Leningrad, Kiev, Vienne, Paris et Londres au printemps.

LE 8 FÉVRIER

Concerts à l'école normale de musique

Miles Marie Bolduc, Céline Chagnon, Aline Chamberland, pianistes et Miles Thérèse Gignas et Alda McCaffrey, chanteuses, donneront un récital conjoint, le 8 février, à 8 h. 30 à la Congrégation Notre-Dame, 4373 avenue Westmount.

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT
Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger

LES FAUSSES HONTES

avec la participation de **PIROSKA**

JE PENSE SOUVENT A PIROSKA

1000 STE. CATHERINE EST

CANADIEN *du dimanche* **PLAZA**

St-Denis Bijou

Deux primeurs sensationnelles

UNE FILLE AUX PRISES AVEC LE TWIST ET TROP DE GARÇONS!

ZIZI JEANMAIRE • DANIEL GELIN • HENRI VIDAL • FRANÇOIS PERIER

dans un film de **HENRI BECOIN**

CHARMANTS GARÇONS

DEUXIÈME EXCELLENT FILM

UN FILM AUDACIEUX... VERIDIQUE!

RAF • ELEONORA

VALLONE • ROSSI DRAGO

Amours impossibles

L'AMOUR CONJUGAL REMPLACÉ



Jane Rhodes, la célèbre interprète de Carmen à l'Opéra, est en route pour les États-Unis où elle doit donner une série de représentations de "Salomé", de Richard Strauss, au Metropolitan. Son fiancé, le célèbre chef d'orchestre Roberto Benzi, est venu l'accompagner à l'aéroport d'Orly.

Conférence du R.P. Claire titrée

Dans le cadre des conférences culturelles du collège Sainte-Croix, le R. P. Gilles Blain, c.s.c., donnera mercredi, le 31 janvier, à 8 heures du soir, à l'auditorium du collège Sainte-Croix, une conférence intitulée: "Poésie et cinéma". Des courts métrages américains et français compléteront l'exposé. Invitation aux professeurs des collèges classiques, des écoles normales, des écoles secondaires, de même qu'aux étudiants des collèges classiques.

Les concerts d'orgue du Québec

Voici le programme des deux prochains "Concerts d'orgue du Québec" données en l'église Notre-Dame à 12 h. 40. Le 8 février: "Toccata per l'Elevation" et "Kyrie" de Frescobaldi; "Toccata et Fugue" en ré mineur, de Bach; "Corale" de Karg-Elert; "Giga" de Bossi; et "Toccata" de Boellmann. Le 15 février: "O Filii et filiae" de Guilmin; "Réjouissez-vous, chrétiens" de Bach; "Berceuse" de Vierne; "Fugue de la 2^e symphonie" de Widor. À l'orgue le 8, Guido Ometto; le 15, Roland Phaneuf.

THEATRE

GESU 2

17 comédiens en scène

LE ROI CERF

LE DÉPIT AMOUREUX

Ce soir, 8h.30

1.50 — Etudiants: 1.00

UN. 6-3611

Un film PASSIONNANT et AUDACIEUX!

LA FEMME FENIX DE DAVID L. BUCK

LEON MORIN PRÊTRE

avec JEAN-PAUL BELMONDO

EMMANUELE RIVA

GRAND PRIX FESTIVAL DE VENISE '61

POUR POPULAIRES

LAVAL

4457 ST-DENIS

MONUMENTAL et SPECTACULAIRE

les 3 mondiales

FRANÇOIS RIVOLI

Société du bon parler français

Règlement du 5^e concours annuel de poésie

1) Les participants ne devront soumettre qu'un seul poème inédit en vers libres ou réguliers, à leur choix, qui ne dépasse pas trente vers et s'inspire du thème de leur choix (poème dactylographié).

2) Il s'ouvrira le 20 janvier au 20 avril 1962.

3) Il sera apprécié par un jury constitué par la SBPF. Le jury décidera s'il doit attribuer un seul premier prix à l'auteur d'un poème en vers réguliers ou en vers libres, ou séparer le prix en deux s'il juge qu'il y a valeur égale entre deux poèmes et l'un et l'autre genre, ou du même genre. Le même règlement s'appliquera en ce qui concerne l'œuvre du 2^e et 3^e lauréat.

4) Le gagnant du concours recevra un prix de \$50 de la SBPF, une médaille de bronze dorée gravée à son nom ainsi qu'un choix de beaux volumes offerts par une grande maison d'édition française et il sera invité d'honneur du 27^e Gala National de la Poésie canadienne et de la Langue française organisée par la Société du Bon Parler français.

5) Les gagnants se classant 2^e et 3^e recevront chacun une mention d'honneur de la SBPF, plus un choix de volumes.

6) Les trois poèmes retenus par le jury seront reproduits dans la revue annuelle du BPF et celui ayant remporté le premier prix sera dit en public à notre 27^e Gala, le 30 mai 1962, au théâtre St-Denis, à Montréal, par un artiste réputé.

7) Il n'y a pas d'âge limite pour participer à ce concours et tous les poètes, hommes et femmes, membres ou non d'une association, peuvent y participer à condition qu'ils soient d'expression française, mais résident en permanence au Canada.

8) Les envois devront être effectués à la Société du Bon Parler français, 2277, rue de la

A PARIS

J.-P. Hurtleau chantera avec E. Schwartzkopf

PARIS — La basse montrealaise Jean-Pierre Hurtleau chantera aux côtés de la célèbre cantatrice allemande Elizabeth Schwartzkopf les 2 et 3 février prochains à l'Opéra-Comique de Paris.

Hurtleau, qui s'est distingué par son interprétation nouvelle du rôle de Mephisto dans FAUST de Gounod en décembre dernier à l'Opéra de Paris, y incarnera cette fois Laroche, directeur de théâtre, dans une nouvelle production d'un opéra de Richard Strauss, "Capriccio". Cet opéra se donnera en allemand.

Soliste à l'opéra de Paris depuis quatre ans, Jean-Pierre Hurtleau a déjà chanté plusieurs rôles de premier plan en compagnie d'artistes de réputation internationale.

KON TIKI

Les grands voyageurs festoient au KON TIKI

Le décor authentiquement polynésien rejoint leur hantise des terres lointaines. Et les plats exotiques et les déjeuners à prix raisonnables conviennent à leur palais et à leur... portefeuille.

Ouvert tous les jours de midi à 2 h. du matin

(Dimanche de 4 h. de l'après-midi à minuit)

Stationnement gratuit après 6 h. du soir

Reservez par téléphone à: Victor 2-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

MONTREAL, QUÉBEC

"Jules et Jim" dernier né de Truffaut

Par Jean de Baroncelli

Ce film est né d'un coup de foudre. Le coup de foudre d'un très jeune homme pour le premier roman d'un écrivain de soixante-trois ans. François Truffaut a raconté ici même dans quelles circonstances il avait découvert, aimé, et pour ainsi dire "couché" pendant plusieurs années Jules et Jim (1). A l'époque des Mistons, il voulait déjà en faire un film. Il y pensait toujours quand il réalisait les Quatre Cents Coups et Tirez sur le pianiste. Mais c'est seulement l'année dernière qu'il eut le sentiment d'être prêt. Il ne se trompait pas. Jules et Jim est, à l'heure actuelle, le meilleur film de François Truffaut.

La première fois que j'ai vu le film, je n'avais pas encore lu le roman d'Henri-Pierre Roché (2). J'imaginai un livre mélancolique et charmant, un peu poussiéreux, auquel Truffaut, dans son film, avait donné un regain de jeunesse. Je me trompais complètement. La jeunesse du film est tout entière dans le livre. Une jeunesse éclatante, insolente et par moments un peu naïve, comme il se doit. Qu'un homme presque octogénaire ait gardé cette fraîcheur d'âme et cette vivacité de plume, que ce "premier roman" écrit aux portes de la mort ressemble vraiment à un "premier roman", voilà qui nous fait mieux comprendre le coup de foudre de Truffaut. Il est évident qu'en lisant Jules et Jim Truffaut s'est senti plus proche d'Henri-Pierre Roché que de beaucoup d'auteurs contemporains. Cette tendresse secrète, cette sensibilité à fleur de peau, cette santé morale, cette pudeur et cette lucidité, cette pitié et cet humour: toutes ces qualités dont le livre est imprégné sont exactement celles que nous allons découvrir dans ses futurs films. En portant Jules et Jim à l'écran, François Truffaut n'a pas eu à traduire dans sa propre langue un ouvrage étranger. Il n'avait qu'à se laisser aller. Une parenté naturelle l'unissait à l'auteur original. Le film qu'il réalisait était l'écho d'un livre qu'il aurait pu écrire. Ces personnages qu'il n'avait pas fait naître étaient pourtant les siens.

Je prononçais à l'instant le mot "tendresse". C'est, en effet, une des clés du film. Tendresse de l'amitié virile. Tendresse de l'amour, jusque dans le chaos et ses désordres. Deux hommes, deux artistes, dont l'un est Autrichien (Jules) et l'autre Français (Jim), aiment la même femme (Catherine).

De l'avis de Bertrand Poirot-Delpech, du "Monde", il s'agit de l'une des "plus mémorables" de ces quelque cinquante soirées offertes depuis dix ans par la troupe de Chaillot.

L'œuvre de Calderon est présentée dans une traduction de Georges Pillement et une mise en scène de Villar, ce dernier jouant le rôle de Jacques Charron, de la Comédie française, pour "Le Fil à la patte", de Feydeau.

De l'avis de René Clair vient de recevoir le grand prix 1961 de l'Office catholique du cinéma français qui lui a été attribué pour l'ensemble de son œuvre. M. Chaban Delmas, président de la Chambre des députés, présidait cette manifestation qui s'est achevée par la projection de différents extraits des films du meilleur en scène.

LE REPAS D'AFFAIRES DU RESTAURANT ANJOU

Aujourd'hui, à partir de midi

MENU

Le potage aux lentilles et la salade de pommes et sardines

le foie de veau sauté Marchand

les côtes de porc grillées Charcuterie

la blanquette de veau à l'ancienne les oeufs au plat Portugaise les tournedos au porto (0.70)

desserts: bananes au cognac profiteroles au chocolat Café — moka

\$1.30 tout inclus

1204, rue Drummond

Stationnement gratuit d'une heure

CE SOIR A 9 H.

LA DOUBLE INCONSTANCE

de Marivaux

• 0 • 0 •

Demi-tarifs pour étudiants

• 0 • 0 •

A l'Orphéum

525 ouest, rue Sainte-Catherine

VI. 5-7149

Ecrans de Paris

"Jules et Jim" dernier né de Truffaut

Par Jean de Baroncelli

deux amis, de leurs espoirs, de leur résignation, de la brume et du soleil, des enfants nés ou à naître... On passe sans cesse du bonheur au désespoir, de la sagesse à la folie, de la pudeur à l'inconscience. C'est ici qu'éclate cet "hymne à la vie" que Truffaut avait l'ambition de filmer. Sa réussite est totale. Et Jeanne Moreau, dans cette seconde partie, se montre extraordinaire.

Le film se divise en deux parties, coupées par la guerre. La première est séduisante, amusante. On devine le réalisateur tout heureux de nous promener dans un Paris qu'il n'a pas connu. C'est le Paris du président Fallières. Les artistes portent de larges chapeaux et les "petites" femmes de charmants bibis. On va aux bains de mer, on découvre le soleil provençal. Jules et Jim échangent des poèmes et des conquêtes faciles. Leur rencontre avec Catherine ne semble pas devoir poser de problèmes majeurs... Tout cela, je le répète, est traité par Truffaut dans un style vif et brillant. Peut-être même un peu trop brillant. Par moments, nous frisons l'artifice. Et puis Jeanne Moreau, qui bien sûr n'a pas connu, est toujours très à son aise dans cette première partie. Sa gaieté (quand elle se déguise par exemple) ne nous convainc pas. Sa vérité est ailleurs.

Le meilleur du film commence après la guerre. Jim a rejoint Jules et Catherine dans leur forêt autrichienne. Catherine a été des amants. Jules en a souffert, peut-être. Leur souffrance est encore. Pourtant Jim prend Catherine pour maîtresse... Les rapports entre ces trois êtres, perdus dans une nature romantique, sont admirablement décrits. Truffaut fait feu de tout bois: des paysages, des sentiments, des foudres de cette femme tyrannique, des artistes d'abolition, monstrueusement égoïste, et pourtant attachante, des joies et des peines alternées des

deux amis, de leurs espoirs, de leur résignation, de la brume et du soleil, des enfants nés ou à naître... On passe sans cesse du bonheur au désespoir, de la sagesse à la folie, de la pudeur à l'inconscience. C'est ici qu'éclate cet "hymne à la vie" que Truffaut avait l'ambition de filmer. Sa réussite est totale. Et Jeanne Moreau, dans cette seconde partie, se montre extraordinaire.

Le film se divise en deux parties, coupées par la guerre. La première est séduisante, amusante. On devine le réalisateur tout heureux de nous promener dans un Paris qu'il n'a pas connu. C'est le Paris du président Fallières. Les artistes portent de larges chapeaux et les "petites" femmes de charmants bibis. On va aux bains de mer, on découvre le soleil provençal. Jules et Jim échangent des poèmes et des conquêtes faciles. Leur rencontre avec Catherine ne semble pas devoir poser de problèmes majeurs... Tout cela, je le répète, est traité par Truffaut dans un style vif et brillant. Peut-être même un peu trop brillant. Par moments, nous frisons l'artifice. Et puis Jeanne Moreau, qui bien sûr n'a pas connu, est toujours très à son aise dans cette première partie. Sa gaieté (quand elle se déguise par exemple) ne nous convainc pas. Sa vérité est ailleurs.

Le meilleur du film commence après la guerre. Jim a rejoint Jules et Catherine dans leur forêt autrichienne. Catherine a été des amants. Jules en a souffert, peut-être. Leur souffrance est encore. Pourtant Jim prend Catherine pour maîtresse... Les rapports entre ces trois êtres, perdus dans une nature romantique, sont admirablement décrits. Truffaut fait feu de tout bois: des paysages, des sentiments, des foudres de cette femme tyrannique, des artistes d'abolition, monstrueusement égoïste, et pourtant attachante, des joies et des peines alternées des

LE RIDEAU VERT

PRÉSENTE

CE SOIR A 8 H. 30

N'ECOUTEZ PAS, MESDAMES!

Comédie de SACHA GUITRY

En vedette: Yvette BRIND'AMOUR Jean DUCPEPE François FAUCHER François CARTIER Juliette BELIVEAU

1204, rue Drummond

Stationnement gratuit d'une heure

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59.)

Prix: \$3.00 par an (50 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découpez et postez dès aujourd'hui!)



La Banque d'Expansion Industrielle aide aux petites et moyennes industries

potins financiers

La Bourse de Londres s'est comportée d'une manière favorable, hier, tandis que Wall Street se comportait mieux que la veille. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y eut des fluctuations en majorité favorables.

Les incertitudes engendrées par des troubles ouvriers dans maintes industries, la situation internationale et, enfin, les possibilités d'abaissement de bien des tarifs douaniers par Kennedy influencent passablement sur le sentiment spéculatif sur la Bourse de N.-Y. depuis quelque temps. En attendant, les stocks sont en train d'atteindre des niveaux plus réalistes, d'où une meilleure demande en perspective. Déjà, hier cette dernière paraissait plus évidente, avec les effets que l'on sait sur le marché. Il va sans dire que la liste mobilière canadienne se ressent du comportement de la liste mobilière américaine.

U.S. Steel a vu son revenu net atteindre \$190,200,000 en 1961, soit l'équivalent de \$3.05 l'action. Ses administrateurs ont déclaré hier le dividende régulier trimestriel de 75 cts l'action.

La moyenne des Industriels de DJ a remonté hier, à N.-Y., de 4.13 pts.

M. John E.D. Greenwood a annoncé hier la formation de Canadian Alpha Lessors Limited, une nouvelle compagnie, dont il est le président.

Les actions de la Banque de Montréal se vendront ex-dividende 45 cts aujourd'hui et celles de B. C. Sugar Co., ex-dividende 70 cts.

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui des dividendes à leur actionnaires: Avalon Tel. pfr. 34.12; Butterfly Hose, pfr. 3.50; Conia Gas Mines. 03.

Les entreprises suivantes tiendront leurs assemblées aujourd'hui: Falconbridge Nickel, Toronto; Imperial Life, Toronto; Torbril Silver, Toronto; United Canso, Calgary.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Canadian Industries Limited a vu ses ventes baisser de 3 pour cent en 1961

Les ventes globales de la Canadian Industries Limited et de ses filiales se sont chiffrées, en 1961, à \$165,241,000, soit une diminution de trois pour cent sur 1960, a annoncé Peter C. Allen, président de la compagnie, dans un rapport préliminaire des résultats de l'année reçu aujourd'hui par les actionnaires. Après allocation maximum du coût en capital, le revenu net à \$5,281,000 a été de 20 pour cent inférieur à celui de l'année précédente et, après provision pour les dividendes sur les actions privilégiées à sept et demi pour cent, le profit net a été égal à 59 cents l'action ordinaire, comparativement à 74 cents l'action en 1960. M. Allen a déclaré que le remplacement de la dynamite par des mélanges de nitrate d'ammonium a continué d'affecter le domaine des explosifs et qu'une fabrique de TNT, ingrédient important de certains de ces mélanges, est en construction.

B.A. Oil Co. dépensera plusieurs millions pour produire du cyclohexane à Montréal

La première usine canadienne de produits pétrochimiques pour la fabrication du cyclohexane — matière première du nylon — sera construite par Foster Wheeler Ltd. à la raffinerie de la British American Oil à Montréal-Est. Actuellement, tout le cyclohexane requis par l'industrie canadienne est importé des États-Unis. La construction de l'usine, qui coûtera plusieurs millions de dollars, doit commencer au début du printemps et on pense qu'elle sera terminée vers la fin de 1962. L'usine comprendra trois unités formant un tout complet: une unité de désalkylation thermique pour transformer le toluène en benzène; une unité pour la fabrication d'hydrogène; et une unité "Hydrat" pour l'hydrogénation du benzène en vue de sa transformation en cyclohexane. Le toluène nécessaire sera produit par l'installation pour l'extraction des matières aromatiques dont la construction a été terminée à la raffinerie au printemps dernier. La majeure partie du cyclohexane produit par l'usine sera vendue par contrat à DuPont of Canada Limited pour la fabrication du nylon, à son usine de Maitland, Ontario.

La Solidarité affichait, au 31 décembre 1961, un actif global de \$10,008,552.84

Comme chacun le constatera ci-contre, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, rend public le rapport couvrant ses activités en 1961. En 20 ans, y lit-on, elle a mis à la disposition des Canadiens français plus de \$10,000,000.00, dont \$4,000,000.00 sous forme de prêts hypothécaires afin de permettre à maints Québécois de se mieux loger en ayant leur propre maison, etc., \$4,000,000.00 à nos institutions religieuses, corporations scolaires, municipales, et, enfin, \$2,000,000.00 à ses détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires. En effet, ne ressort-il pas de son actif global de \$10,008,552.84 au 31 décembre 1961 que ses placements représentaient un total de \$4,212,857.05 et ses hypothèques, \$3,829,610.80, etc.? Quant à ses prêts sur polices, ils s'élevaient à \$525,357.67 — incidemment, trop des nôtres sont enclins à recourir à ce genre d'emprunts, alors qu'ils devraient faire l'impossible pour ne pas emprunter sur leurs assurances, afin, qu'advenant une mort subite, leur femme, leurs enfants ou leurs héritiers puissent jouir du montant complet d'assurance souscrit pour obtenir le maximum de protection désirée pour des êtres chers, que tout père de famille, digne de ce nom, entend protéger le mieux possible contre les incertitudes de l'avenir.

L'encours de La Solidarité a triplé durant la dernière décennie, excédant maintenant les \$150,000,000.00

Pour la majorité des nôtres, l'assurance-vie est, de nos jours, le seul bien qu'ils laisseront à leurs enfants, d'où la vogue de plus en plus grande de ce mode d'accumulation de richesses, comme le démontrent les nombreux rapports de compagnies d'assurance, publiés à ce jour. Ainsi, La Solidarité a fait souscrire pour \$28,000,000.00 de nouvelles polices l'an dernier, contre \$25,000,000.00 en 1960 et au regard de \$9,996,429.00 en 1952, soit donc 3 fois plus durant le court espace de 10 ans. De tels progrès marqués durant cette décennie constituent une preuve évidente de la confiance accrue du public envers La Solidarité, ainsi qu'une reconnaissance publique de l'excellence de ses services... et pour cause... n'emploie-t-elle pas des représentants des plus qualifiés, dont la plupart possèdent leur titre de C.L.U. et c'est tout dire. Rien d'étonnant que plusieurs appartiennent à son Club des Millionnaires et que l'institution affiche, de plus en plus, des affaires de qualité, chef de ses succès présents et futurs, car, avec la vague de nationalisme que nous traversons, il y aurait lieu de s'attendre à voir de plus en plus nombre des nôtres afficher un patriotisme pratique, d'autant plus que leurs institutions vont de l'avant. Ainsi, La Solidarité affiche, actuellement, un encours de plus de \$150,000,000.00 à rapprocher de \$135,000,000.00 en 1960 et comparativement à \$40,077,869.90 il y a 10 ans seulement. Cet accroissement de plus du triple en une décennie parle par elle-même sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires. Nous aurions aimé à commenter le message, transmis lors de l'assemblée annuelle tenue hier, aux actionnaires et assurés de La Solidarité par son dynamique président, M. Albert Boulet, mais à l'heure où nous allons sous presse, nous ne l'avions pas encore reçu, probablement à cause de la grosse tempête hier.

Marcel CLEMENT

Changements à la direction de Montreal Trust Company



M. D. E. KERLIN
Président

M. O. B. THORNTON,
O.B.E.
Président du Conseil

Me W. H. HOWARD,
C.B.E., C.R.
Président du Comité
exécutif

La Montreal Trust Company annonce que M. D. E. Kerlin, jusqu'à récemment vice-président exécutif, a été élu président de la compagnie et que M. O. B. Thornton, O.B.E., anciennement président, a été élu président du Conseil d'administration, succédant à Me W. H. Howard, C.B.E., C.R., qui a résigné ce dernier poste pour assumer celui de président du Comité exécutif.

Bourse de New-York

Wall Street a connu hier un regain de vie

NEW-YORK. — Le marché a fait preuve de sa plus forte avance en 1962 en dépit d'une certaine faiblesse dans les titres des maisons de prêts et d'épargne. Les transactions étaient modérément actives.

Une fois de plus, le marché a démontré sa capacité de rebondir au niveau de l'index 690 de la moyenne industrielle de Dow Jones. Ce dernier est en effet monté à 694.09. Le "niveau de soutien" de 690 s'est en effet maintenu depuis septembre dernier.

Le raffermissement a commencé avec les valeurs automobiles et s'est ensuite étendu rapidement aux autres valeurs industrielles.

Les valeurs des maisons de prêts et d'épargne furent bouleversées par la nouvelle selon laquelle la commission du budget de la Chambre des Représentants aurait approuvé la législation qui augmenterait sensiblement les impôts payés par ces compagnies ainsi que par les banques d'épargne mutuelles.

On estime à \$2,700,000 la valeur ajoutée hier à l'ensemble des titres cotés.

Le volume est passé à 3,520,000 actions contre 3,050,000, lundi.

La valeur la plus active était San Diego Imperial avec 78,700 actions cotant à 12 7/8 à la clôture. Ensuite venaient Standard Oil of New Jersey puis General Motors. International Business Machines a continué à baisser du fait des réalisations et a perdu 6 3/4 à 525 1/4.

À noter...

La Montreal Trust Co a haussé, hier, son dividende trimestriel de 35 à 40 cts l'action. Il sera payé le 16 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars. Ses administrateurs ont déclaré en même temps un dividende supplémentaire, aussi, payable à la même date. Depuis le 15 avril 1960, il était payé 35 cts l'action par trimestre et antérieurement 30 cts.

Comme le rapport précité de U.S. Steel publié après la fermeture de N.-Y. laisse voir pour 1961 les profits les moins considérables depuis 1952 et comme ses recettes durant le 4ième trimestre furent moindres que durant le 3ième, c'est à se demander si Wall Street ne fera pas volte-face ce matin, après avoir accusé une plus-value de \$2,700,000,000.00.

Il ressort de la causerie récente de M. Paul F. McDonald, vice-président de la Bourse de Montréal, effectuée devant les membres de la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda, que "la production minière du Québec a atteint \$441,000,000 l'an dernier, dont \$212,000,000 représentaient la production de métaux extraits du sous-sol québécois." Ce sous-sol est fort producteur, si l'on en juge par ce qui s'est passé en Abitibi, par le développement de Chibougamau, par la mise en production, sous peu, du champ minier de Mattagami et par les perspectives intéressantes de la région du Lac Dufault. Ce n'est pas sans raison que M. McDonald a fait ressortir l'importance de

Bourse de Toronto

Redressement des cours sur le marché minier

TORONTO. — Le marché ne s'est jamais mieux tenu hier depuis deux mois en dépit d'un léger recul vers la fermeture. A 2 heures l'index des industrielles était à 603.90, sa plus grosse avance depuis le 1er décembre, pour ensuite retomber à 602.83, soit une avance de 2.00.

Les pétroles de l'Ouest se sont bien comportés sauf en fin de séance. Les valeurs classiques étaient à la pointe de la montée des industrielles.

Dans les valeurs spéculatives, Iso Mines a culminé de 43 cts à 90 cts au cours de nombreuses transactions. Après la fermeture du marché avant-hier le président de la compagnie, M. J.P. Dolan, avait déclaré qu'aucun minerai ayant une valeur commerciale quelconque n'avait été découvert lors des trois opérations de sondage effectuées en Arizona.

Northgate est monté à \$5.40 pour retomber à \$4.85 pour ensuite remonter à \$5.15. Lake Dufault a perdu 5 cts à \$7 1/2.

Bonne tenue de Hudson's Bay et de Calgary and Edmonton ainsi que de Ome.

nouvelles frontières pour le placement mobilier dans le Québec. Il importe, toutefois, à notre avis, que les investissements ne soient pas faits à l'aveuglette, d'où la nécessité de consulter un courtier, membre d'une bourse reconnue.

ADMINISTRATEUR CHEZ OGILVIE FLOUR



G. ARNOLD HART

Monsieur G. Arnold Hart, qui est président et administrateur en chef de la Banque de Montréal, vient d'être élu membre du Conseil d'administration de Ogilvie Flour Mills Company Limited. Il succède à feu Ross H. McMaster. Monsieur Hart est président du conseil de The Bank of London and Montreal Limited et administrateur de The Canadian Pacific Railway Company, Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd., Consolidated Paper Corporation Limited, The Steel Co. of Canada Ltd., Canadian Canners Ltd., Sun Life Assurance Co. of Canada, Bewater Power Co. Ltd., The Canadian Board of the Royal-Globe Insurance Companies, Canadian Investment Fund Ltd., Canadian Fund Inc., The International Nickel Company of Canada Ltd., et The United States Rubber Co.

Cours des changes

New-York, dollar 1.04 21-32
Angleterre, livre 2.9425
France, franc 2135
Belgique, belga 2131
Italie, lire 0.01690
Espagne, peseta 0.176
Suisse, franc 2425
Hollande, florin 2889
Norvège, couronne 1489
Danemark, couronne 1521
Suède, couronne 2028
Allemagne, DM 2519
Tchécoslovaquie, cour. 1454
Mexique, peso 0.0838
Venezuela, bolivar 2297

bre 1961, 1,364 crédits furent autorisés dont 45% furent pour des montants de \$25,000 ou moins et 89% pour des montants de \$100,000 ou moins. Durant l'exercice financier terminé le 30 septembre 1961, le total des crédits autorisés s'élevait à \$71 millions.

La plupart des prêts consentis par la Banque sont pour des montants relativement peu élevés. En effet, durant l'exercice financier terminé le 30 septem-

Bourse de Montréal

Les valeurs étaient mixtes et les transactions modérées hier sur les Bourses de Montréal et Canadienne. Les gains et pertes ont été de 58 chacun.

Les métaux vils étaient à la hausse. International Nickel a avancé de 1 1/2 pour atteindre 80 5/8. Noranda a gagné 1 1/2 et s'est fixée 59 3/4 tandis qu'Aluminium gagnait 3/8 pour atteindre 28 3/4.

Macmillan augmentait de 3/4 jusqu'à 19 dans des transactions imposantes des titres. Les Rolland "A" à 10 3/4 et Consolidated Paper à 40 1/4 prenaient chacune 1/4 tandis que Price tombait de 1/4 pour atteindre 52 1/2.

Dans les aciers, Premier a monté de 1/2 pour atteindre 16 1/4. Dolasco a consenti un point pour tomber à 62 tandis qu'Atlas perdait 5/8, tombant à 28 3/4.

Trans-Canada Pipelines avec 1/4 de mieux atteignait 25 1/4 et B.A. tombait de 1/4 à 34 1/4. Salada-Sauriff à 16 1/8 et Foundation à 11 5/8 perdait toutes deux 3/8 tandis que Hudson Bay restait stationnaire à 11 1/2.

Dans les services publics, Bell gagnait 3/8 et atteignait 58 3/8. Le Gaz naturel du Québec et Shawinigan respectivement à 7 1/8 et 23 3/4 s'enrichissaient de 1/8.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse, à la hausse de 7/8, atteignait 78 3/8. La Banque Royale montait de 1/2 à 80 1/4 tandis que la Banque de Montréal avec une perte de 1/4, faisait 69.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL. — Les prix des bestiaux étaient généralement stables hier sur la place de Montréal. Les ventes étaient actives et la demande était bonne. A 2 heures 30 de l'après-midi, les deux marchés montréalais avaient reçu: 133 bovins, 129 veaux, 6 porcs et 16 ovins. Lundi, par contre, les réceptions avaient été de l'ordre de: 1,041 bovins, 742 veaux, 304 porcs et 113 ovins.

Les bouvillons de qualité moyenne valaient \$21.50 à \$23.50 et les communs \$15 à \$21.

Les génisses de bonne qualité se sont vendues \$20; les moyennes \$19 à \$19.50 et les communes \$14 à \$19.

Les bonnes vaches se vendaient \$16.50 à \$17; les moyennes \$14.50 à \$16.50; les communes \$12.25 à \$15.50 et les sujets pour la mise en conserve \$7.50 à \$12.50.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus \$19 à \$20 tandis que les communs et moyens valaient \$14.50 à \$19.

Le bon veau cotait \$31 à \$36; le moyen \$27 à \$31; le commun \$18 à \$27 et celui de pâturage \$15 à \$17.

L'agneau de bonne qualité se vendait \$20 et le mouton variait entre \$9 et \$10.

Le porc de catégorie "A" valait \$26, les truies \$18 à \$20, au marché de l'est. Dans l'ouest, les prix des porcs et truies n'ont pas été fixés.

EN VINGT ANS DIX MILLIONS

Tel est l'actif que nous avons mis à la disposition du Canada-Français. Comme un jaillissement de fontaine cet actif profite :

- a) aux citoyens du Québec désireux de mieux se loger..... \$4 MILLIONS
- b) aux institutions religieuses, municipales, scolaires et autres de chez nous \$4 MILLIONS
- c) à nos assurés..... \$2 MILLIONS

Le patriotisme éclairé des Canadiens français nous a permis en 1961 de réaliser un encours de plus de..... \$150 MILLIONS

L'excellence de nos services et la confiance du public nous procurent pour la même période en nouvelles affaires plus de..... \$28 MILLIONS

Zui sème chez soi...

Récolte pour soi

LA SOLIDARITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Siège social - Québec

De Péribonka à Roberval, en skis

C'est dimanche, le 4 février 1962, que sera disputée la grande classique annuelle de la traversée du lac St-Jean en skis entre Péribonka et Roberval, soit une distance de 24 milles, franchie en trois étapes de 8 milles chacune, et qui demandera des efforts intenses aux compétiteurs qui y prendront part.

Cette compétition, sanctionnée par la Zone de ski du Saguenay, est sous le patronage de la brasserie "Dow", et sera ouverte pour la première fois, à toute la province de Québec.

Toute équipe inscrite doit être formée de trois coureurs d'un même club de ski, et chaque membre aura à parcourir un trajet de 8 milles. Inutile d'ajouter que toutes les mesures de sécurité sont prises au cours de la course: des chenillettes parcourent sans cesse le lac tout au long du trajet et des avions surveillent constamment du haut des airs.

Les derniers préparatifs de la course vont bon train. Une équipe d'experts travaille présentement à mesurer l'épaisseur de la glace en différents endroits; déceler les failles et les crevasses possibles le long du trajet; en un mot, faire de cette compétition, une journée mémorable et sans accident.

Pendant ce temps, les participants ne cessent de s'entraîner sérieusement car un tel marathon nécessite une forme exceptionnelle aux concurrents qui désirent donner leur plein rendement sous toutes les conditions atmosphériques: neige, brouillard, vent, froid, etc... Il faut aussi considérer ce désert blanc que constitue le lac St-Jean qui s'étale devant soi à perte de vue et qu'il faut conquérir; cet horizon sans fin qui crée toutes sortes d'illusions, rendant le parcours plus long et parfois rempli de déceptions, sans compter la compétition des coureurs qui offrent une opposition tenace qu'il faut à tout prix surmonter afin de ne pas décevoir ceux qui ont misé sur l'équipe; toute cette foule enthousiaste qui attend l'arrivée de ses protégés.

Jusqu'ici, plusieurs équipes

ont fait parvenir leur inscription, dont une de Lévis et une d'Ottawa. Par ailleurs, la région du Saguenay-Lac St-Jean sera fortement représentée. Pour un, le club Mont-Mars de Port-Alfred, qui détient les honneurs des deux premières tra-

versées, compte déléguer trois équipes, cette année. D'autres inscriptions sont attendues de tous les coins de la province, notamment de Québec, Montréal, Magog, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval et autres.

Le Canadien junior excelle dans les jeux de puissance

Le Canadien de la Ligue Nationale a un bilan plus ou moins enviable cette saison dans les jeux de puissance. Le Tricolore, qui possédait le meilleur jeu à cinq hommes du circuit l'année dernière, ne fait réellement pas fureur cette saison.

Toutefois la situation est différente dans le camp du Canadien junior. L'équipe de l'in-

structeur Claude Ruel a un record des plus formidables pour les jeux de puissance dans la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Nouvelles en abrégé

DETROIT. — Les Red Wings de Detroit, décimés par les blessures, ont rappelé Parker MacDonald de leur filiale de Hershey.

NEW-YORK. — Roger Maris et Mickey Mantle, des Yankees de New-York, ont été élus co-récepteurs du trophée du "joueur de l'année" par l'Association des chroniqueurs de baseball de New-York.

GARMISH - PARTENKIRCH, HEN, Allemagne. — Les champions mondiaux de bobsleigh à quatre hommes, qui ont déjà été remis à trois reprises, doivent débiter aujourd'hui, selon les officiers du tournoi.

SASKATOON. — Paul Inok, le patineur de vitesse de Toronto, qui a causé une surprise en remportant les 3.000 et 5.000 mètres en Norvège, la dernière fin de semaine, va représenter le Canada aux tournois mondiaux de patinage de vitesse, tenus à Moscou, les 17 et 18 février.

TOKYO. — Le champion poids léger japonais, Teruo Koba, a remporté une victoire unanime sur le champion junior de l'Orient, Yukio Katsumata, dans un combat non pour le titre de dix rounds.

COLUMBUS, Ohio. — Joseph Poisson Joe Brown, qui a joué pour six équipes de la ligue internationale de baseball en 10 saisons, de 1920 à 30, a été élu au Temple de la Renommée du circuit.

NEW-YORK. — Edd Roush, ancien voltigeur du Cincinnati, et Bill McKechnie, ancien gérant des ligues majeures, ont été élus au Temple de la Renommée du baseball.

PORTLAND, Ore. — Harry Jerome, de Vancouver, membre de l'équipe de l'U. de l'Oregon, a remporté l'épreuve de 60 verges lors du tournoi invitation, tenu ici samedi, en 6,2 secondes.

HAMILTON. — Percy Lesueur, un des meilleurs gardiens de buts qui a brillé pour une série d'équipe de hockey au début

Fameux jeu

En effet, ce fameux jeu à cinq hommes, qui met en évidence les talents d'André Boudrias, Réjean Richer et Bill Inglis, avec Normie Dennis et Jacques Lapierre sur la pointe, a rapporté l'imposant total de 44 buts cette saison. Il faut dire en passant que Ruel sert aussi parfois de Johnny Taylor, Jean-Claude Hébert, Ronnie Roberts et Yvan Cournoyer quand le club a l'avantage numérique.

Le Tricolore a compté 44 buts du genre en 168 occasions. Ce qui fait une moyenne d'un but à chaque 3.81 fois que l'équipe de Ruel jouait avec un homme en plus.

Rôle important

Ces buts ont joué un rôle important dans le succès du bleu, blanc, rouge cette saison. Le Canadien a remporté 24 victoires à date et sept de ses gains sont le résultat d'un but compté pendant que l'équipe locale jouait avec un homme en plus. C'est un succès vraiment remarquable.

Les buts du Canadien dans les jeux de puissance furent enregistrés par Boudrias, Lapierre et Richer avec 9 chacun, Dennis y allait de 8 buts, Taylor, Inglis et le jeune Hébert, deux chacun tandis que Cournoyer, Gagnon et Roberts comptaient les autres.

Voici le détail des buts comptés pendant les jeux de puissance:

Contre Niagara Falls, 11 buts en 30 occasions.

Contre Guelph 9 buts en 27 occasions.

Contre Peterborough 8 buts en 41 occasions.

Contre St. Catharines 6 buts en 29 occasions.

Vraiment, après avoir consulté ces chiffres, on constate que le jeune Canadien excelle dans cette stratégie cette saison.

La prochaine joute du Canadien aura lieu au Forum vendredi soir prochain alors que les Petes de Peterborough, viendront disputer la victoire au Tricolore.

Les Golden Gloves à la Palestre

M. Maurice-L. Dery, président de l'exécutif de la Palestre Nationale, annonce que la Palestre Nationale a obtenu la sanction de l'A.A.U. du Canada pour organiser les Golden Gloves 1962 lors d'une assemblée de l'A.A.U. du Canada sous la présidence de M. Al. Décarie.

M. Dery nous fait part que le conseil d'administration a confié à M. Jean Ladouceur, directeur du conseil d'administration de la Palestre Nationale, le soin d'organiser cette importante promotion.

du siècle, est décédé à Hamilton, après une longue maladie, à l'âge de 79 ans. Il avait été élu au Temple de la Renommée du hockey de Toronto, l'an dernier.

En marge du carnaval de Québec on prépare la course de canoës

Le Carnaval d'hiver de Québec approche à grands pas et tous les comités sont bourdonnants d'activités. Le comité de la course en canoës ne fait pas exception et son président, M. Ernest Armstrong, nous a fait part des préparatifs en cours. On sait que cette épreuve, la plus spectaculaire de tout le Carnaval, et qui est suivie par des milliers de personnes, se déroulera cette année le 4 mars.

M. Armstrong invite toutes les équipes qui voudraient participer à s'inscrire le plus rapidement possible en communiquant avec lui à 522-1053. Les rameurs qui aimeraient prendre part à l'événement mais qui craignent

le côté financier de la mise en branle d'une équipe apprendront avec plaisir que des commanditaires sont à la recherche d'équipes afin de rendre la compétition encore plus intéressante et encore plus serrée.

Nous rappelons que le premier prix dans chaque catégorie, c'est-à-dire pour les professionnels et les amateurs, est de \$300. Cette année, le deuxième prix, toujours pour les deux classes, est de \$650; le troisième, de \$400; le quatrième, de \$250. Toutes les autres équipes, jusqu'à la dixième recevront chacune \$100, cependant que les 10ème, 11ème et 12ème recevront chacune \$50.



M. Pierre Alain, à gauche, président de la division du Québec de l'Association canadienne de ski amateur et M. Jacques Audette, ancien président, tiennent un réplique du trophée Kingsbeer qui sera décerné annuellement par chacun des clubs affiliés à l'Association, à celui de leurs membres qui sera choisi "SkiEUR de l'année" par l'exécutif du club. Cette récompense sera attribuée à travers la province et les sept zones de ski du Québec représentant quelque 115 clubs et 30.000 membres y prennent part. La brasserie Dow fournit tous les trophées nécessaires.

Peter Snell croit pouvoir briser le record mondial du demi-mille

AUCKLAND. — Peter Snell, le jeune Neo-Zélandais, qui a brisé le record mondial du mille, samedi dernier, s'est montré confiant de briser celui du demi-mille, samedi prochain.

Le champion olympique 1960 des 800 mètres a déclaré qu'il allait "tout donner" pour le record des 880 verges à la piste du parc Lancaster, à Christchurch, qui a la réputation d'être la plus rapide en Nouvelle-Zélande.

On sait que Snell a réduit d'un dixième de seconde le record de l'Australien Herb Elliott pour le mille, en un temps de 3:54,4, sur une piste de gazon — considérée plus lente que d'autres surfaces — aux Cook Gardens de Wanganui, samedi dernier.

Snell s'est approché à trois dixièmes de seconde du record de l'Américain Tom Courtney

pour les 880 verges, qui est de 1:46,8, à Hamilton, jeudi dernier. Courtney, le champion olympique 1956 des 800 mètres, avait établi ce record à Los Angeles, le 24 mai 1957.

Le record mondial de 1:45,7 pour les 800 mètres a été établi par Roger Moens, de Belgique, à Oslo, Norvège, le 3 août 1955. C'est ce dernier que Snell mettront de vous élever à 1.000 pieds d'altitude. De plus, Jay Peak vous offre onze pistes et deux pentes ouvertes.

Le départ s'effectuera à 7.45 heures devant l'église St-Nicholas, angle Gouin & Laverdure. Pour réservations: Anne-Marie DU. 8-6613; Michel DU. 7-2122.

Murray Halberg, espère que

les rivaux américains forceront son protégé, car ce dernier a besoin de la compétition pour donner son plein rendement.

Le record mondial de 1:45,7 pour les 800 mètres a été établi par Roger Moens, de Belgique, à Oslo, Norvège, le 3 août 1955. C'est ce dernier que Snell mettront de vous élever à 1.000 pieds d'altitude. De plus, Jay Peak vous offre onze pistes et deux pentes ouvertes.

Le départ s'effectuera à 7.45 heures devant l'église St-Nicholas, angle Gouin & Laverdure. Pour réservations: Anne-Marie DU. 8-6613; Michel DU. 7-2122.

Murray Halberg, espère que

Murray Halberg, espère que

Suspensions

MONTREAL. — La QAHA, sévissant contre ce qu'un représentant a qualifié de "mauvaise conduite étendue", a imposé des suspensions pour la balance de la saison à au moins 15 joueurs des ligues junior, intermédiaire et commerciale, surtout à cause des abus à l'égard des arbitres et des juges de lignes.

On a révélé, à la même occasion, que le nombre d'équipes affiliées a été porté de 191, l'an dernier, à 212, cette année. De même, on a décidé des dates des éliminatoires chez les juniors A et B.

Les séries chez les "A" seront de deux de trois en semi-finales et finales. Les champions du lac Saint-Jean feront face à ceux de la LJP, les 25-26 mars et le 28, si nécessaire. Québec étant le site des première et dernière parties.

Les gagnants s'attaqueront ensuite aux champions de la ligue Métropolitaine junior, le 30 mars et le premier avril, ainsi que le 2 avril, si nécessaire.

les compteurs de la

L.H.N.

	B	A	Pts
Bathgate, Rangers	18	41	59
Howe, Detroit	24	31	55
Mahovich, Toronto	25	24	49
Provost, Canadien	27	21	48
Mikita, Chicago	14	33	47
Hull, Chicago	25	20	45
Bucyk, Boston	12	32	44
Ullman, Detroit	15	28	43
McKenney, Boston	19	23	42
Backstrom, Can.	21	19	40
Keon, Toronto	19	21	40
Delvecchio, Detroit	15	24	39
Stasiuk, Detroit	14	25	39
Toppazzini, Bos.	14	24	38
Prentice, Rangers	13	25	38
Richard, Canadien	15	22	37
Tremblay, G. Can.	20	16	36
Geoffrion, Canadien	14	22	36
Mohs, Boston	12	24	36
Armstrong, Toronto	16	19	35
Ingarfield, Rangers	17	17	34
Hicke, Canadien	12	22	34
Pennington, Boston	9	25	34
Hay, Chicago	5	29	34
Nevin, Toronto	14	22	33
Kelly, Toronto	13	19	32
Duff, Toronto	14	17	31
Marshall, Canadien	11	20	31
McDonald, Chicago	16	14	30
Henry, Rangers	20	9	29
Olmstead, Toronto	12	17	29
Horvath, Chicago	12	16	28
Heberton, Rangers	11	17	28
Talbot, Canadien	3	25	28
Pulford, Toronto	12	15	27
Litzemberger, To.	12	15	27
Oliver, Boston	12	15	27
Wharram, Chicago	12	14	26
Boyet, Canadien	5	20	25
Rousseau, Canadien	13	10	23
Stanley, Toronto	5	17	22
Gadsby, Detroit	5	17	22
Moore, Canadien	9	12	21
Bonin, Canadien	7	14	21
Harvey, Rangers	3	16	21
Harvey, Boston	2	19	21
Béliveau, Canadien	8	12	20
Burns, Boston	8	12	20
Hanningan, N.Y.	8	11	19
Schinkel, Rangers	5	13	18
Murphy, Chicago	7	10	17
Hampson, Rangers	3	14	17
Gendron, Rangers	9	7	16
Pronovost, Boston	9	7	16
Balfour, Chicago	9	7	16
Nesterenko, Chic.	8	8	16
Shack, Toronto	6	10	16
Brewer, Toronto	1	15	16
Gray, Boston	8	7	15
Glover, Detroit	7	8	15

FORUM

Jeudi, le 1er février, à 8 h. 30 p.m.

L.N.H. — HOCKEY

TORONTO

vs

CANADIENS

Terrasse: billets à \$1.75 en vente ALJOURD'HUI de 10 h. a.m. à 5 h. p.m., et DEMAIN, à compter de 10 h.; entrée générale: billets à \$1.75 et \$1.50 en vente aujourd'hui et demain; entrée générale: billets à \$1.25 en vente jeudi soir, à 7 h., au guichet de la rue St-Luc.

TEMPS DU CARNAVAL
TEMPS DE LA GAÏTÉ

PLAISIR GARANTI



15ième CARNAVAL D'HIVER DE COWANSVILLE — Photo prise dans le bureau du maire lors de l'ouverture du concours de popularité. Entourant Son honneur le maire Roland Desourdy, de gauche à droite: Mlles les duchesses Yvonne Dusseault, Irene Tropper, Lise Marchessault, France Malboeuf, M. Michel Duguay, président du Jeune Commerce, Marthe Daigle, Jeannine Quintin, reine du Jeune Commerce 1961, Liliane Johnson, Hélène Duguay.

Au gré du Sport Bon gré, mal gré

Par Jean-Paul Cofsky

Un juge qui connaît la boxe

Obdulio Nunez, boxeur poids moyen, a voulu hier changer de métier. Il a semblé manifester des aptitudes étonnantes pour le judo au détriment de sa carrière professionnelle de boxeur. Nunez, à l'entraînement en vue de son combat de dix rondes contre Yama Bahama, a déclaré au juge qu'il ne faisait qu'aller reconduire un de ses amis à domicile lorsque la police lui a causé "des ennuis". L'ennui, c'est que le témoignage de la police, échymoses pour le prouver, différerait quelque peu de celui du boxeur. "Nous l'avons surpris au moment où il lançait une poubelle de fer blanc à travers une vitrine de magasin; comme nous lui parlions "poliment" (!) il nous fit poutonner pardessus son épaule pour nous envoyer choir au beau milieu des déchets. Votre honneur, on n'a pas aimé ça du tout... on y a mis un p'tit peu plus d'ardeur au travail... puis le voilà! Mais quelle misère..." "Caution \$2.000.00 dollars trancha le juge, rajoutant: "... pour le combat, sergent, gagez donc sur l'autre, je n'aime pas son entraînement!"

Les Yankees et leurs blessés

Si Mickey Mantle ne souffre pas de furoncles, si ses jambes peuvent le porter jusqu'au champ centre, si Roger Maris peut être aussi chanceux que l'an dernier et frapper une cinquantaine de coups de circuits, si Whitey Ford au bras de caoutchouc peut retrouver son compagnon de route Luis Arroyo, si Luis Arroyo peut terminer autant de joutes même en n'en gagnant que la moitié, si Moose Skowron peut jouer toute une saison sans être incommodé par des maux de dos qui le forcent à l'inaction plus souvent qu'il ne le voudrait, si Yogi Berra abandonne les mots croisés pour se consacrer au baseball, si Johnny Blanchard reçoit le mot de passe de Ralph Houk qu'il est sur l'alignement "aujourd'hui", si l'armée ne rappelle pas encore une fois Tony Kubek, si la mascotte du club n'est pas malade... les Yankees gagneront encore les honneurs des prochaines séries mondiales de baseball. Si par malheur la vie les accable encore cette année de toutes ses mesquineries, ces pauvres Yankees gagneront quand même... par habitude!

Vie de chien à l'université...

Le dixième carnaval d'hiver de l'université d'Ottawa débute demain. Les duchesses et les reines de beauté fleuriront et s'épanouiront en plein hiver chez nous, peu importe les degrés sous zéro. Et ça réjouira tous les coeurs d'étudiants, même ceux qui meneront une vie de chien pour quelques heures. Il y aura comme il se doit des parades gaies, des danses où l'esprit étudiant fera les délices d'étudiantes, des "tournées" en sleigh où on se donnera l'illusion que dans le bon vieux temps... c'était bien mieux... avant de revenir chercher l'auto du paternel... il y aura des concours de patinage de fantasia à rendre jaloux (dans l'art des choses à ne pas faire) les Ice Follies, il y aura concours de sculptures de glace où vous pourrez admirer des rhinocéros figés dans leur attitude préhistorique, des effigies de Brigitte Bardot pas fondante du tout... et tout, et tout... Mais le clou de l'affaire sera certainement cette course de fond de traîneaux à chiens, où les chiens seront remplacés par des étudiants... quelle vie de chien!

Mort au jeu trop rude

Et pour terminer cette chronique sur une note plus sérieuse, rassurons tout de suite ceux qui se seraient inquiétés de l'état de santé du jeune Rejean Richer du Canadien junior. Après une courte enquête auprès du publiciste du club, A. Trotter, nous sommes en mesure de vous redire que l'étoile du Canadien junior n'a souffert d'aucun après coup malheureux à la suite de sa légère commotion cérébrale due à une malencontreuse chute sur la glace lors d'une trop dure mise en échec. Nous ne préconiserons jamais assez l'application sévère des règlements au hockey surtout quand il s'agit de joueurs de la Ligue junior. Ces jeunes à l'aube d'une carrière, soit dans le hockey, soit dans tout autre domaine qu'ils ont choisi, doivent être protégés suffisamment et c'est sûrement leur rendre un grand service que d'empêcher leur fougue de se manifester de telle façon qu'ils deviennent des "corps morts" au lieu de devenir des étoiles filantes. La seule mort que nous désirons, c'est la mort au jeu inutilement rude.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1512 du Code Civil, que E.M. PIKE & ASSOCIATES INC., dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-quatrième jour de janvier 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le vingt-sixième jour de janvier 1962, sous le numéro 158053.

Ce 26e jour de janvier 1962.
LA BANQUE
TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 556143

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE DE LA LIEVRE, corporation légale constituée, ayant son siège social à Mont-Laurier, District de Labelle.

Demanderesse

vs

JACQUES MASSON, domicilié au No 5434 de la rue St-Denis, dans les Cité et District de Montréal, faisant affaires seul sous la raison sociale de D. & M. PRODUCTS REG'D, société dûment enregistrée dans les Cité et District de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur, JACQUES MASSON, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 12e jour de janvier 1962.
G. BLANCHET,
Député-protonotaire
Me Conrad Pénouveau, C.R.,
Mont-Laurier,
Province de Québec.
Procureur de la demanderesse

Gordie Howe gagne du terrain

Le sport est victime de la situation internationale

BERLIN PC — L'état précaire du tournoi mondial de hockey amateur, qui doit avoir lieu à Colorado Springs du 7 au 18 mars, a reçu un autre coup, hier, lorsqu'un porte-parole de la FHG de Suède a révélé que son équipe ne prendra pas part à l'événement s'il

s'agit uniquement d'une affaire de plaisir. Sa déclaration faisait suite aux rapports voulant que la Russie et la Tchécoslovaquie se retirent des championnats.

Entre-temps, des sources autorisées ont révélé, hier, qu'il semblait certain que les équipes de l'Allemagne de l'Est n'avaient pas de chance d'obtenir de visas pour participer au tournoi de Colorado Springs, ni aux championnats mondiaux de ski, présentés à Chamonix, France, à partir du 10 février.

L'obstacle est un refus général de l'OTAN, mis en vigueur en septembre dernier, sur les voyages des Allemands de l'Est, en représailles contre le mur communiste à travers Berlin.

Malgré les retraites possibles des équipes du rideau de fer, Bob Lebel, de Montréal, a déclaré que le tournoi aurait lieu à Colorado Springs.

Par contre, les championnats de ski seront probablement annulés. Marc Holder, le président suisse de la FIS, a ordonné une assemblée de son conseil exécutif à Berne, le 4 février, en spécifiant que si les Allemands de l'Est n'avaient pas accès à Chamonix, il y avait une grande possibilité que le conseil contremande le tournoi mondial.

Attention internationale

Le ban n'avait pas attiré beaucoup l'attention internationale auparavant parce que la plupart des événements affectés étaient mineurs. Entre autres, les matches de soccer avaient été transférés en Autriche, car ils avaient été organisés avant le ban, promulgué à cause du mur berlinois.

La décision de permettre aux Allemands de l'Est de voyager dans l'Ouest n'est pas prise à Berlin. Le bureau allié de voyage ne fait qu'exécuter des papiers temporaires, obligatoires pour les Allemands de l'Est, en accord avec la politique des Alliés de l'Ouest. Ces papiers leur sont nécessaires comme substituts à leurs passeports, non reconnus par les pays de l'OTAN.

Munis de ces papiers temporaires, les Allemands de l'Est peuvent faire application pour leurs visas au consulat approprié de l'Ouest. Alors, la décision est la responsabilité du pays concerné. Cependant, dans le cas d'un ban général tel que présentement, on n'atteint jamais le stage de l'application pour le visa.

Il y a les rares exceptions où, pour une raison urgente, un pays de l'OTAN pourra permettre à un Allemand de l'Est de traverser ses frontières. Alors, le bureau allié de voyage reçoit l'ordre de faire une exception et d'émettre les papiers temporaires parce qu'un visa sera également délivré.

Des déclarations de représentants officiels américains et français laissent entendre clairement qu'on n'a pas l'intention de faire exception pour les athlètes des sports d'hiver.

Quant au bureau allié de voyage, il n'annonce jamais si à accordé ou refusé les papiers temporaires. Cette annonce est laissée aux applicants. Justement, c'est le cas présentement. Des officiers supérieurs du sport en Allemagne de l'Est ont avisé les organisateurs des deux tournois mondiaux qu'ils n'avaient pas obtenu de visas, pour entrer aux Etats-Unis ni en France.

Patinage de vitesse

De plus, les organisateurs des championnats européens de patinage de vitesse, présentés à Oslo la semaine prochaine, ont déclaré hier, que le tournoi aurait lieu avec ou sans la participation de l'Allemagne de l'Est.

Les Allemands de l'Est avaient inscrit provisoirement quatre patineurs avant la date limite du 16 janvier, demandant en même temps l'assistance de l'Union norvégienne de patinage pour se procurer les permis et les visas du bureau allié de voyage à Berlin-Ouest. Les organisateurs n'ont avisé les Allemands de l'Est de s'informer au bureau militaire norvégien à Berlin-Ouest. Cependant, avant la date finale d'inscription, le 29 janvier, ces derniers ne s'étaient pas rendus à ce bureau.



FOOTBALL

M. Edmund T. Asselin a été réélu une cinquième fois président de la Conférence de football de Notre-Dame-de-Grâce. Comme question de fait il est président depuis la fondation de cet organisme qui peut se réclamer actuellement de deux championnats provinciaux, de trois championnats de la cité. La Conférence compte maintenant plus de 540 joueurs, répartis en 27 équipes.

Voici la liste des autres officiers élus: Vice-présidents: Sol Mastro, Jack Chamberlain, Tex Coulter et Art Thomas. Trésorier: Paul Valois. Secrétaire: Henry Cave. Membre de l'exécutif: Ted Champ. Relations extérieures et publicité: Nap Holland. Représentant des parents: Fraser Crowdie. Représentant de la ville: Armand Desjardins. Commissaire: Phil Wimmer. Directeurs honoraires: Hon. W. Hamilton, Hon. Paul Earl, le juge Alan God, Ken Mackay, Q.C., Jim Bellin, George Brown, Harold Cummings, Frank Donnelly, Bert Tremblay, Red Storey, Doug Harvey et Arthur McMahon.

HAMILTON, Ont. — Les Tigres-Cats de Hamilton vont s'en tenir à des parties hors cours d'avant saison contre des équipes canadiennes, annulant le match-retour avec Buffalo, de la LAF.

VANCOUVER. — Les Lions de la C.B. ont annoncé l'engagement de Mike Martin, un bloqueur de 230 livres venant de l'université de l'Etat de Washington.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 558 923

ACHILLE FILIATRAULT, rentier, domicilié à St-Eustache,

Demandeur

vs

ROLAND CLOUTIER, n'ayant ni domicile ni lieu de résidence ordinaire ni place d'affaires connus du demandeur dans la province.

Défendeur

ST-EUSTACHE LAND & DEVELOPMENT CO. LTD., & Al.,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ROLAND CLOUTIER, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 26 janvier 1962
Dmcr
Député-protonotaire
Mes BEAUCHEMIN & VALQUETTE,
159, rue Craig,
(suite 920)
Montréal, P. Q.
Procureurs du demandeur.

En ce qui concerne la proposition de

HOTEL DE LA SALLE INC., corps politique constitué, dûment incorporé en vertu de la loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, province de Québec, à déposer une proposition en vertu de la loi des Faillites, Débitrice insolvable.

AVIS DE PROPOSITION

AVIS est, par les présentes, donné que l'Hôtel de la Salle Inc., des Cité et District de Montréal, province de Québec, a déposé une proposition en vertu de la loi des Faillites, 1949.

UNE ASSEMBLEE GENERALE des créanciers aura lieu le 23 février 1962, à 3 heures de l'après-midi, chambre 16, Palais de Justice, 155, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Donné à Montréal, ce 23e jour de janvier 1962.

David GROBSTEIN
Syndic de faillite
Bureau:
10, rue St-Jacques
Montréal, Québec
Tel: Victor 4-2696

Il s'approche de Bathgate — Frank Mahovlich devance Claude Provost — J. Plante augmente son avance

MONTREAL. — L'infatigable Gordie Howe, du Detroit, a réduit l'avance d'Andy Bathgate, des Rangers, en tête des compteurs de la LNH, à quatre points. L'étoile des Red Wings y est parvenue, la semaine dernière avec trois buts et une aide alors que Bathgate, qui est dans une léthargie ainsi que ses coéquipiers, n'a récolté aucun point. Son total est donc demeuré à 59 points, comparativement à 55 pour Howe.

Frank Mahovlich, des Leafs de Toronto, a réussi ses 24e et 25e buts de la saison, en plus de récolter une aide, et a porté son total à 49 points, bon pour la troisième place exclusive des compteurs. Il était sur un pied d'égalité avec Claude Provost, des Canadiens, mais ce dernier n'a réussi que deux buts, dont

son 27e, ce qui lui donne le plus grand nombre de filets dans le circuit et la quatrième position des compteurs.

Stan Mikita, du Chicago, a recueilli trois points et a conservé la cinquième place, avec un total de 47 points. Bobby Hull, des Hawks, est monté en sixième place avec une fiche de cinq buts en trois parties, lui donnant un total de 45 points.

Chez les gardiens de buts, Jacques Plante a augmenté son avance sur Johnny Bower, des Leafs, dans la course au trophée Vézina. Le gardien des Canadiens n'a accordé que deux buts en deux parties, abaissant sa moyenne de buts alloués à 2.32, contre 2.53 pour Bower. Pour sa part, Glenn Hall a une moyenne de 2.59 et domine dans les blanchissages avec six.

Enfin, Chicago demeure l'équipe la plus punie avec un total de 377 minutes au pénitencier, cependant que Lou Fontana, des Canadiens, est toujours le joueur qui a visité le plus souvent le banc de punitions avec 125 minutes.

LES GARDIENS DE BUTS

	Pt.	Pp.	Bl.	Moy.
Plante, Montréal	47	199	3	2.32
Bower, Toronto	42	104	2	2.45
Cheevers, Toronto	2	7	0	3.53
Simmons, Toronto	3	8	0	2.66
Toussaint, Toronto	47	118	2	2.51
Hall, Chicago	47	122	4	2.59
Sawchuk, Detroit	39	118	3	2.67
Baasen, Detroit	7	22	0	3.14
Toussaint, Detroit	46	140	5	3.04

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1512 du Code Civil, que MATINEE DRESS (1961) INC., dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 23e jour de janvier 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 26e jour de janvier 1962, sous le numéro 158053.

Ce 26e jour de janvier 1962.
LA BANQUE
TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1512 du Code Civil, que PAN-AM IRON & METAL CORP., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec, est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 23e jour de janvier 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 26e jour de janvier 1962, sous le numéro 158053.

Ce 26e jour de janvier 1962.
LA BANQUE
TORONTO-DOMINION

Choisissez une carrière d'homme dans le Corps Royal de l'Intendance de l'Armée Canadienne

Là où l'Armée est en service, de son dépôt régimentaire au front de bataille, sa valeur et sa vie dépendent du ravitaillement. Le Corps Royal de l'Intendance suit l'évolution des techniques afin de pourvoir aux besoins de troupes modernes; elle entraîne des hommes à conduire les plus récents modèles de véhicules, à partir du jeep léger (1 1/2 t.) jusqu'aux lourdes remorques pour chars d'assaut (40 t.). Le transport aérien prend de plus en plus d'importance et le Corps de l'Intendance parachute du matériel partout où il y a urgence. Cela ajoute de l'imprévu dans la vie et plaît aux jeunes gens en pleine forme physique, qui recherchent une carrière sûre et intéressante. Si vous êtes âgé de 17 à 23 ans, si vous possédez les aptitudes physiques requises, obtenez aujourd'hui même tous les renseignements au sujet d'une carrière comme préposé au transport ou magasinier avec le Corps Royal de l'Intendance de l'Armée Canadienne.

DIRECTION DE L'EFFECTIF (D MAN)
QUARTIER GENERAL DE L'ARMEE
OTTAWA

S.V.P. m'envoyer, sans aucune obligation, tous renseignements sur les possibilités d'une carrière dans le Corps Royal de l'Intendance de l'Armée Canadienne.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Age _____ Tél. _____
Dernière année scolaire complétée avec succès _____



REUNION DE HARTMAN, BOUCHER ET GOLAB. Pour la première fois depuis de nombreuses années, trois des meilleurs sportifs canadiens, et tous les trois membres de l'Aviation royale du Canada, se sont réunis. Sur cette photo, le chef d'escadille B. C. (Barney) Hartman exhibe au lieutenant de section J. R. (Ray) Boucher, dirigeant bien connu dans les milieux de football, et au commandant d'escadille A. C. (Tony) Golab, le "Golden Boy" du football canadien, l'arme qui lui a permis de gagner quatre records mondiaux de tir au pigeon. Le chef d'escadille Hartman est responsable de l'équipement de sécurité au Q.G. de l'aviation (direction du génie aéronautique). Le lieutenant de section Boucher est spécialiste en matière de récréations à la station aérienne de Rockcliffe près d'Ottawa, et le commandant d'escadille Golab commande l'Ecole supérieure de vol à la station aérienne de Saskatoon. (Photo RCAP)

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 010